

# DÉTECTIVE

## L'énigme déchiffrée



**Un inconnu avait été tué, passage Raguinot. Le meurtrier s'était enfui. Mais des inspecteurs de la P. J. parvinrent à découvrir l'ancienne amie de la victime, et à dévoiler le secret du mort.**

(Lire, page 7, la dramatique enquête de notre collaborateur Luc Dornain.)

AU SOMMAIRE | **La route de l'évasion**, par Henri Danjou. — **Le refuge de la mort**, par Emmanuel Car. — **Le mystère de l'X**, par Marcel Conversy.   
DE CE NUMÉRO | **La triple croix**, par Jacques Sarrat. — **La bourse aux mendiants**, par Pierre Argillet. — **Procès bizarres et comiques**, par René Trintzius.

## Abandon de famille

NOTRE temps aura été l'un des plus fertiles en législations compliquées ; les « nouveautés » juridiques, conçues dans des discussions hâtives, insuffisamment préparées, seront jugées sans indulgence par les historiens de l'avenir et, de cette œuvre chaotique, construite selon les besoins du moment, au mépris des grandes règles directrices, il ne restera à peu près rien.

Parmi ses rares innovations bienfaites, nous inscrivons la loi sur « l'abandon de famille ». Nous lui avons consacré de nombreux commentaires, nous en avons noté les avantages, les justes sanctions à l'égard de tous ceux qui, méconnaissant les préceptes d'humanité et leur strict devoir naturel, méritent d'encourir la peine dont la crainte, faute d'une tendresse absente, sera le meilleur des avertissements.

Pourtant, un de nos lecteurs nous fait part de certaines remarques judiciaires.

«... Il est prescrit que les enfants sont astreints par réciprocité à venir en aide à leurs parents :

«... Il est prescrit que les enfants doivent des aliments à leurs parents dans le besoin. C'est équitable : un père, une mère qui ont trimé toute leur vie pour élever leurs gosses, leur donner une situation, ne doivent pas être abandonnés par leurs obligés. Mais il n'en va pas toujours de même.

« Des parents qui n'ont contribué en rien à l'éducation et l'établissement de leurs fils, quand ceux-ci se sont créés, en dehors d'eux, une existence, leur réclament des aliments d'autant plus élevés que la situation des enfants, à laquelle ils n'ont pas collaboré, est plus belle.

« Je connais un de ces cas : un mari abandonne en 1907 sa femme et son fils, alors âgé de quatre ans. Le père est condamné à payer une pension alimentaire de 20 francs par mois pour l'éducation de son rejeton. Il disparaît et n'envoie jamais un sou.

« Au bout de vingt-cinq ans, il reparait et, comme son fils occupe une certaine situation et que le père désire se reposer, il lui réclame une pension mensuelle de 300 francs. Et, le comble ! c'est que le pauvre bougre devra payer ! »

Une pareille demande est assurément scandaleuse. Mais les tribunaux ont toujours le droit d'apprécier « suivant les circonstances ». Dans l'espèce, ce père qui a méconnu son devoir devrait être débouté ; il devrait payer le prix de son abandon de jadis... Mais il faudrait modifier la loi sur ce point, car elle n'a pas prévu l'hypothèse.

Tout se paie dans la vie. La justice de cette maxime devrait être méditée par les parents indignes qui ne se souviennent de leurs enfants que pour en tirer profit.

Je revenais, cette année-là, de visiter, pour *Détective*, le camp des Joyeux de Outat El Hadj. Et je me souviens avec quelle curiosité passionnée Pierre Mac Orlan, que j'étais allé voir à mon retour, m'accueillit.

Il me demandait mille détails sur les chasseurs d'infanterie légère qu'il avait connus au front, attaquant Rancourt, et « rachetaient en une seule journée leurs fautes passées et celles qu'ils eussent pu commettre dans l'avenir ».

Pierre Mac Orlan évoqua encore, ce jour-là, le départ des Joyeux d'avant-guerre, « encadrés par une compagnie d'infanterie et par les fameuses gigolettes de la Goutte-d'Or, du Sébasto et du Barbès ».

Je dus lui avouer que les bataillons de Outat El Hadj avaient perdu le pittoresque tapageur de leurs aînés, et qu'ils vivaient dans le plus désolé des bleds une existence monotone, mal abritée des coups de café...

Pierre Mac Orlan m'écouta, songeur. Je compris, à cette minute, que l'auteur du *Bataillonnaire* irait un



Pierre Mac Orlan, qui vient de consacrer à la Légion un de ses livres les plus émouvants.

jour lier connaissance avec les descendants de ceux dont il avait, entre Bouchavesne et Cappy-sur-Somme, partagé les peines et les périls.

Je ne m'étais pas trompé. Pierre Mac Orlan est allé à Tataouine, dans le Sud Tunisien, pour retrouver, au camp du 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie légère, la trace de ses anciens compagnons d'armes.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : Mac Orlan a rapporté de ce voyage un de ses plus beaux livres. Nul mieux que lui ne pouvait se pencher avec plus d'indulgence et plus d'émotion sur le destin de ces jeunes hommes au passé souvent chargé d'erreurs, à l'avenir toujours incertain. Nul mieux que lui ne pouvait comprendre la secrète inquiétude de ceux qui, pour avoir commis une faute de jeunesse, se trouvent un jour réunis sous le drapeau du « Bataillon de la Mauvaise Chance » (1).

C'est le titre singulièrement pathétique que Mac Orlan a choisi pour son livre, et qu'il explique à la fin de son reportage dans cette émouvante adresse aux Joyeux :

« Si j'ai donné à cette visite amicale un titre qui brode la mauvaise chance comme un emblème sur votre fanion, c'est qu'elle est présente dans votre vie : dans son passé et peut-être dans son avenir.

« Le séjour au bataillon qui rompt votre destin en deux parties peut vous laisser une chance de le modifier. Entre le passé et l'avenir, il existe douze mois de solitude qu'un chasseur peut animer de ses méditations. Il n'appartient qu'à lui de peser la mauvaise chance, de l'estimer pour sa faiblesse et de vous méfier de vous-même. »

J'ai refermé le livre de Mac Orlan pour ouvrir celui de Marius Larique. Le hasard voulait que, la même semaine, parussent en librairie deux livres qui sont comme le prolongement l'un de l'autre, comme les chaînons du même engrenage.

Marius Larique, dont personne n'a pu oublier son étonnante enquête au bagne, *Les Hommes Punis*, vient de donner une suite à son reportage sous le titre : *Dans la Brousse avec les évadés du bagne* (2).

(1) Un vol. aux « Editions de France »  
(2) Un vol. aux « Editions Gallimard »



Marius Larique, l'auteur de courageux et dramatiques reportages sur le bagne.

Quelques extraits de cette courageuse et dramatique enquête ont paru ici même. Mais Larique a enrichi son livre de nouveaux et bouleversants chapitres.

Il faudrait tous les citer. Larique a, comme Mac Orlan, une telle force d'évocation que chacun de ses récits vous empoigne sans vous laisser le temps de prendre souffle.

Certes, nulle matière n'est plus riche que ces évasions de forçats, livrant leur destin aux périls de la brousse, aux atroces tortures de la faim, de la soif, de la fièvre et des bêtes.

Mais de tels récits ne laisseraient en nous que l'écho de fantastiques aventures, si l'auteur ne les imprégnait de ce large souffle humain qui, sous chaque ligne, sous chaque mot, rappelle que ceux qui vivent ces souffrances ne sont pas des héros imaginaires, mais des hommes que la société a condamnés, qui déjà ont payé durement et qui essaient, dans un effort désespéré, de vaincre la Mauvaise Chance.

M. M.

## VOILA CENT ANS

Un fou vampire

Il se passa, en juillet 1833, à Paris, un crime étrange qui n'est pas sans rappeler le Double meurtre de la rue Morgue, de Poë.

Le 23 juillet, au matin, la bonne de Mme de Clerval découvrit sa maîtresse, allongée dans son salon, la gorge taillée avec un mauvais couteau.

Rien n'avait été volé. Par contre, l'autopsie révéla que Mme de Clerval avait été violée par un individu d'une force anormale.

L'inconnu, qui avait opéré pieds nus, s'était enfui comme il était entré, en sautant dans le parc, et du parc dans la rue Monge.

La longueur des empreintes de pieds relevées était si inquiétante qu'un médecin n'hésita pas à les attribuer à un gorille. Un singe vampire!... Quel beau fait divers!... Mais, en 1833, la presse se souciait fort peu de l'actualité criminelle.

Deux jours après le drame, le directeur de l'asile d'aliénés de Bicêtre, mis au courant du crime, identifia facilement l'assassin. Ce ne pouvait être qu'un fou sadique, Paul Mellier, dégénéré aux membres démesurés, qui s'était échappé de l'asile le soir même du meurtre.

Arrêté peu après dans les bois de Meudon, le misérable fou fut ramené à Bicêtre et, cette fois, enfermé à vie dans un solide cabanon. Dans un moment de lucidité, il se rappela s'être endormi, après son crime, près



Mme de Clerval avait été sauvagement égorgée par un sadique.

du corps pantelant de sa victime. A son réveil, il avait transporté le cadavre déjà raidi près de la fenêtre, et là, au clair de lune, il avait longuement aspiré le sang qui coulait de la gorge.

Puis, ayant replacé l'infortunée dépouille à l'endroit du crime — mais à l'envers — il avait gagné d'une traite les bois de Meudon, où il avait dormi, sans arrêt, durant deux jours.

## Divorce gratuit

Depuis que Douglas Fairbanks et Mary Pickford ont annoncé leur intention de se séparer, Hollywood tout entier est en proie à la fièvre du divorce.

Sans doute, l'exemple de ces stars célèbres est contagieux, et tout le monde veut imiter Doug et Mary.

Déjà Conrad Nagel et William Powell, célèbres pour leur constance conjugale et piliers de toutes les vertus domestiques, parlent de se rendre à Reno, la cité des divorces rapides.

Vedettes, acteurs remplissant les seconds rôles, et simples figurants, dont le bonheur conjugal était jusqu'ici sans nuages, ont subitement constaté que leurs épouses leur avaient causé mille torts, et vice versa...

A un récent match de golf qui se joua au Club de Lakeside, près de Hollywood, les joueurs purent lire une affiche déclarant que la direc-

tion du club offrirait au gagnant, en guise de premier prix, un divorce rapide et entièrement gratuit, réglé par le meilleur avocat de Hollywood !



Douglas et Mary publient leur intention de divorcer.

## Une perle

On a beaucoup parlé en correctionnelle, ces jours derniers, de la maison centrale de Poissy: trois évadés ont mis à profit la liberté qu'ils s'étaient



Clément Bredelle fut condamné à trois ans de prison, et relégué.

octroyée en commettant une série d'imprudences qui leur valait de retourner devant le tribunal. Deux attaquèrent un caissier à la Villette ; le troisième, Clément Bredelle, mérite une mention particulière.

Ce Bredelle avait inspiré au directeur de la prison de Poissy une confiance que ses sept condamnations antérieures ne semblaient pas particulièrement justifier : il avait été promu au rang de valet de chambre ; au bout de quelques mois d'un service exemplaire, il prit la poudre d'escampette, avec le chapeau, le pardessus et le portefeuille du directeur !...

Du coup, le tribunal, après avoir infligé, « en principal », à l'audacieux Bredelle trois années d'emprisonnement, lui donna, « à titre subsidiaire », la relégation.

**Publicité de « Détective »**  
Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

LIRE PROCHAINEMENT

dans

## DÉTECTIVE

deux reportages sensationnels

## POLICE SECRÈTE

par René GIRARDET

et

## LES MÉMOIRES D'UN « CHIEN CREVÉ »

par Alain LAUBREAUX

ADMINISTRATION REDACTION ABONNEMENTS

PARIS (VI<sup>e</sup>) - 3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS

COMPTÉ CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

DIRECTEUR :

MARIUS LARIQUE

FRANCE ET COLONIES

ÉTRANGER (TARIF A)

ÉTRANGER (TARIF B)

1 an 6 mois

65 » 35 »

85 » 45 »

100 » 55 »

TOUS LES MERCREDIS  
16 pages illustrées

75 c.

Abonnement (France et Colonies)  
Un an Six mois  
32 fr. 18 fr.

La mère de Nourric leva la tête et interrompit la lettre qu'elle était en train de rédiger. Je venais de frapper à la porte.

Lorsque j'eus exposé le but de ma visite, Mme Nourric m'invita à m'asseoir, et, me montrant la lettre inachevée :

— Vous voyez, dit-elle. J'étais en train d'écrire à Blanche pour lui annoncer la nouvelle. Car peut-être ignore-t-elle encore que son mari et son frère viennent de s'évader du bagne. Les nouvelles sont lentes à franchir les murs des prisons.

Elle demeura un moment songeuse.

— Pauvre Blanche ! Sa surprise sera sans doute aussi forte que l'a été la mienne. Lorsque, l'autre jour, on me montra sur un journal du soir l'entrefilet portant pour titre : *Nourric et Duquesne se sont évadés*, j'ai failli m'évanouir. Je m'attendais si peu à cette nouvelle.

« Depuis qu'il est là-bas, mon fils m'écrit chaque mois. Ce mois-ci, je n'avais pas encore reçu sa lettre. Mais je n'étais pas inquiète... Quand, maintenant, aurai-je des nouvelles. Où sont-ils ? Où vont-ils échouer ? Quand pourront-ils écrire ? Depuis deux jours, je vis comme une folle, à la pensée des périls, des souffrances qu'ils vont subir. »

Deux larmes brillèrent dans les yeux de la mère du forçat évadé. Deux larmes furtives, vivement contenues, comme si la

Nourric (ci-dessous) et Duquesne (à droite) ne reverront peut-être jamais Blanche Nourric (au centre), la recluse de Montpellier.



# AU BOUT DE L'ESPOIR



Notre collaborateur Marcel Montarron interviewe la vieille maman de l'évadé Nourric.

pauvre femme avait quelques scrupules à étaler sa douleur trop ancienne.

Je la rassurai tant bien que mal.

Un jour, sans doute, on apprendrait que Nourric et Duquesne, comme tant d'autres forçats qui ont suivi la « Belle », auront refait leur vie au Venezuela ou ailleurs, que leur conduite, là-bas comme au bagne, continue à être exemplaire. Alors, peut-être, une mesure de grâce pourrait intervenir...

— C'est mon dernier espoir, fit la mère. Car je n'espère plus en la révision du procès. Autant déplacer une montagne ! Et, pourtant, tout ce que nous avons réuni, avec M<sup>r</sup> Jean-Charles Legrand, pour démontrer l'innocence de Marcel, de sa femme et son beau-frère, ne permettait-il pas largement d'obtenir cette révision ? Les témoignages, les précisions que M<sup>r</sup> Jean-Charles Legrand a exposés dans son mémoire n'étaient-ils pas de nature à entraîner un nouvel examen de l'affaire ? Pourquoi s'est-on refusé, avec tant d'obstination, à nous entendre ? Par la voie des journaux, des affiches et des conférences, nous avons porté, avec lettres à l'appui, l'accusation d'assassinat la plus formelle contre Daumas... Non seulement la plainte déposée n'eut pas de suite, mais, fait plus troublant encore, le sieur Daumas, accusé publiquement par nous du crime qui est reproché à mon fils, a disparu et n'a jamais répondu. Cette disparition, ce silence devant notre accusation n'auraient-ils pas dû inquiéter la Justice ?...

Je connaissais, pour les avoir suivis en leur temps, les efforts passionnés de la famille Nourric et de leur avocat, M<sup>r</sup> Jean-Charles Legrand. De tels efforts sont toujours émouvants.

Rien n'est plus intolérable que l'idée d'une erreur judiciaire. Rien n'est plus pathétique que la lutte entreprise par de vieux parents pour sauver leur fils d'un

injuste châtement. Et rien ne rend cette lutte plus attachante lorsque pèsent dans la balance le talent et le courage d'un défenseur comme M<sup>r</sup> Jean-Charles Legrand.

Mme Nourric me résumait, une fois de plus, le faisceau d'arguments étayés de témoignages nouveaux, invoqués en faveur de la révision du procès.

**L'heure du crime :** à quatre heures, la seule heure possible du crime pour les Nourric, l'encaisseur était vivant et encore à vingt minutes du domicile des Nourric. A quatre heures trente, lorsque passa l'encaisseur, les Nourric n'étaient donc plus chez eux.

Pas une trace de sang, pas une trace de lavage ne furent relevées chez les Nourric, ni sur leurs vêtements.

**L'absence de mobile :** Les Nourric n'étaient pas aux abois et attendaient des rentrées d'argent.

**L'in vraisemblance de la promenade du cadavre dans la poussette,** en plein jour, pendant six kilomètres.

Enfin, l'anéantissement, par la

Fac-similé d'une page de la dernière lettre envoyée du bagne à ses parents par Marcel Nourric.

*Blanche tu répètes, tu es en dette  
que Gemmine est partie plus  
honnêtement car tu es si soignée  
surtout par de trop, que j'en  
suis quelque chose d'être séparé de  
tout cela que par un instant, dans  
quelque temps, tu seras sûrement  
devenir par un doute, et tout est  
desseins que me donner un enfant  
terrible, dans tous qui est devant et  
que je retrouverais peut-être jamais  
ait encore plus terrible que la mort  
d'être bien et effrayé par la mort  
faire ton sans possible pour faire  
active et effrayé par la mort  
que je suis à bon de l'usage et  
Nourric*

contre-expertise de M. Dantzès, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers, de la pseudo *preuve scientifique* fournie par Bayle à l'accusation : l'identification de la corde et du mouchoir, trouvés sur le cadavre, avec la corde et les mouchoirs trouvés chez les Nourric.

— Voilà, monsieur, ce que M<sup>r</sup> Legrand avait exposé dans son mémoire au Procureur de la République. A l'appui de cette demande en révision, nous avions, sous forme de plainte, porté une accusation formelle contre l'ex-voisin de mon fils, le sieur Daumas. Nous avions appris, en effet, que Daumas avait été vu le jour du crime, se cachant derrière le mur séparant les deux jardins, et guettant l'arrivée de l'encaisseur.

« Nous savions également que Daumas vivait sans travail précis, en compagnie d'une femme qu'il brutalisait, que ses ressources à cette époque étaient mal définies.

« Quelques mois après le crime, Daumas quitta la rue de la Fosse-Moreau pour aller habiter au Perreux, puis à Paris. On l'aurait vu alors en possession d'une auto. Puis, on perdit sa trace.

« Mais plusieurs personnes ont été les témoins des scènes de violence qui avaient lieu entre Daumas et sa maîtresse. Celle-ci ne cessait de répéter :

« — Il a tort de me frapper. Je pourrais le dénoncer à la police. Il sait bien que je peux l'envoyer à l'échafaud.

« Et elle ajouta :

« — Le jour de la disparition de l'encaisseur, il est allé à la Marne, dans la camionnette d'un ami, sous prétexte d'aller noyer un chien. Mais je sais bien que ce n'est pas vrai.

« Les charges, nous les avons fournies à la Justice. Bien mieux, nous les avons rendues publiques par des affiches apposées tant au Perreux qu'à Paris. Personne n'a réagi, ni ceux qui ont condamné mon fils, ni celui que nous accusons d'avoir commis le crime.

« J'ai écrit au ministre de la Justice, au Président de la République. Je n'ai obtenu que de vagues réponses.

« Je comprends que mon fils se soit découragé. Les journaux que je lui avais en-

voyés et qui parlaient d'une révision possible lui avaient rendu un peu d'espoir.

« Sa bonne conduite lui avait valu, d'ailleurs, ainsi qu'à son beau-frère, de quitter l'Île Royale pour être envoyé à la Grande Terre, comme ils disent là-bas.

« Depuis huit mois, tous deux travaillaient à Saint-Laurent-du-Maroni. Ils étaient, dans la journée, employés à des travaux de maçonnerie. Physiquement, ils ne semblaient pas trop malheureux. Mais je sentais, dans chacune des lettres de mon fils, que leur confiance fléchissait, que leur moral se gâtait, à mesure que s'éloignait l'espoir de la révision de leur condamnation.

« — Ne me cachez pas la vérité, m'écrivait-il. Je vois bien que, malgré tous vos efforts, vous n'aboutirez pas.

« Puis, un jour, il lut dans un journal la nouvelle que je lui avais toujours tenue cachée et que la mère ignore encore : son enfant avait été renversé et tué net par une auto.

« Quand le malheur s'acharne sur une famille ! m'écrivait-il.

« Et ses lettres étaient, chaque mois, plus mélancoliques, plus désespérées.

« — Je vois bien que je ne reverrai plus jamais aucun de ceux que j'aime, et cette pensée m'est plus pénible que la mort.

« Sa dernière lettre se terminait ainsi : « — Je vous jure que je suis à bout de courage et d'espoir... »

Mme Nourric se tut. Il y avait, dans le silence de cette femme aux cheveux blancs, tant de noble émotion, tant de courage encore, que je ne pus m'empêcher de l'admirer.

Cette mère qui, depuis cinq ans, sans se lasser, défend, avec son mari, l'innocence de son fils, est de celles pour qui, jusqu'à la mort, l'espoir n'est jamais épuisé.

Nourric et Duquesne, quel que soit votre destin, libres ou vaincus, puissiez-vous ne jamais oublier ce qu'une mère, depuis votre départ pour la terre d'expiation, a tenté pour vous sauver, avant que vous essayiez de vous sauver vous-mêmes...

Marcel MONTARRON.



Les vieux Nourric, depuis des années, ont languï dans une modeste maisonnette de bois, attendant anxieusement, mais en vain, la révision du procès au cours duquel furent condamnés leurs enfants. Durant ce temps, ils eurent encore la douleur de perdre le petit Marcel, le fils du bagnard, leur ultime consolation, qui fut écrasé l'année dernière par une automobile

## IX. (1) - LES RÉVOLTÉS

Puerto Cabello (Venezuela)  
(de notre envoyé spécial).



« N'ai-je pas cherché Achille-Camille Beulaygue et Auguste Cochon sur la route ? »

Je n'invente pas leurs noms. Auguste Cochon fut jugé en même temps que les anarchistes du Père Peinard, et tous les bouchers de Mostaganem se souviennent de Beulaygue, leur confrère. Les surveillants du bagne doivent s'en rappeler plus encore. En trente ans de pénitencier, Auguste Cochon s'évada dix-neuf fois, et Beulaygue, en vingt ans, vingt fois au moins. Quelque barrière que l'on mit entre eux et la Belle, que ce fût la réclusion au camp des Incos ou l'internement aux Iles, ils s'en allaient toujours.

Ils s'en allaient comme Marchéras l'aventurier et couraient plus encore. Au pays de l'or, quand je demandai si l'on ne connaissait pas un irrégulier qui répondit au signalement de Beulaygue : grand, trapu, avec le visage rubicond et la voix cassée, et, pour tout préciser, capable d'assommer un bœuf d'un seul coup de poing, on me répondit qu'il y avait fait le cartomancien. Sous le nom peu énigmatique de Lenormand, il déchiffrait l'avenir ! On ajouta qu'il avait transporté ses pénates quelque part sur la côte des Caraïbes. Mais va donc le chercher sur la côte ! Le fakir était sans doute devenu pêcheur de requins ! Quant à Auguste Cochon, on ne me le signala qu'à la frontière de Colombie. Qui l'eût cru ? Il donnait des leçons de français aux jeunes filles du monde, leur apprenait, en même temps que le beau langage, l'argot de Paris. Auguste Cochon — M. le professeur d'Aremberg ! — n'avait cependant appris à lire et à écrire qu'au bagne, dans les cachots de la réclusion, sous la férule du magister Eugène Dieudonné.

Je désespérais de les trouver, quand le sort m'amena à Puerto Cabello, ville du bagne vénézuélien.

C'est une curieuse ville. La rade, les mornes plaines du pétrole qui commencent là, la Cordillère abrupte où la mer dresse un brouillard éternel et où, quatre fois, en avion, j'ai bien cru que j'allais me rompre le cou, n'y font point oublier la vieille forteresse espagnole, les cachots qui sont au niveau de la mer et la ronde des forçats, sur les créneaux, entre deux rangées de fusils ! Mais il n'y a pas de forçats que dans le bagne. On en voit balayer la ville et se mêler aux promeneurs. Ils sont enchaînés deux par deux et traînent derrière eux ou portent sur leur dos, à leur choix, un énorme boulet de fonte. Je béais devant ces forçats, quand j'aperçus Achille Beulaygue sous une belle enseigne :

CARNICERITO CARRERA  
BOUCHERIE FRANÇAISE

Il n'était pas enchaîné et ne pensait pas l'être, bien qu'il fût tout à côté du bagne de Puerto Cabello. Il se contentait de

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 239.

regarder passer la chaîne. Un incident me prouva tout de suite qu'il respectait la loi des « cavales » et ne se considérait pas comme un égoïste profiteuse de la route. Parmi les forçats du cortège, il y avait un Français, Jean, que tous les navigateurs des Antilles connaissent bien, car, pendant les escales, il venait à bord des paquebots, comme Pierre Arbaud, à Carupano, apporter le courrier du négoce et boire un peu de vin, ce qui le rapprochait du pays. Une injuste et basse dénonciation venait de le faire arrêter bien qu'il vécût depuis quinze ans à Puerto Cabello et qu'il y eût une femme et plusieurs enfants. Il allait être renvoyé à Saint-Laurent-du-Maroni, et, comme il était estimé, les marins lui apportaient des cigarettes et des dollars sous le regard approbateur des gardiens ; des vieilles femmes lui offraient des bananes et de l'eau. Carrera-Beulaygue joignit son obole aux autres, mais il y ajouta un plan du bagne, un de ces petits étuis d'ivoire ronds aux deux bouts, où les forçats mettent l'argent qui doit leur permettre de s'évader et qu'ils cachent — sauf respect — dans leur derrière. C'était sa manière de souhaiter bonne chance à l'évadé repris et de lui laisser croire qu'il pensait à son retour.

Tout se passa pour le mieux dans notre rencontre. J'étais accrédité auprès de Beulaygue par Eugène Dieudonné et, pour preuve de mon identité, je conservais précieusement comme le meilleur des passeports une lettre de l'évadé à l'innocent :

« Mon vieux Eugène. Pardonne cette familiarité. Je suis Camille Achille, du rocher, non de Cancale, mais du Salut. La dernière fois que je l'ai vu, tu revenais sur le poussépousse de Charvein, ligoté. Si tu avais eu la chance d'arriver au nouveau camp, nous étions prêts à partir avec Charlot Stier, mort à présent, et nous l'aurions pris avec plaisir dans la voiture. Je me suis évadé pour de bon après dix-neuf cavales ; je suis marié ; j'ai un enfant. Auguste Cochon en est le parrain... »

— Du moment que vous venez de la part de Dieudonné, il n'y aura rien de trop beau pour vous ! dit Achille.

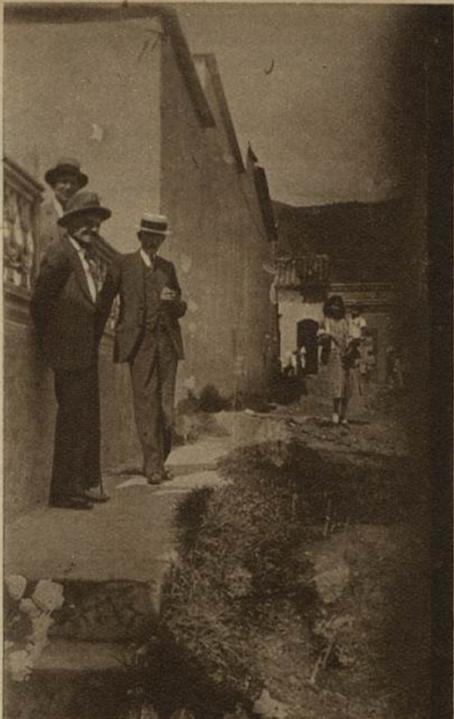
Il provoqua en mon honneur une réunion des évadés du pays, et ils furent, en effet, exacts au rendez-vous. C'était dans la petite maison qu'Achille Camille s'est bâtie au flanc de la montagne. Il y avait là Auguste Cochon, Emile Moutonnet, un ancien chef de bande de Monfermeil, qui se lamentait sur sa vie perdue ; Lucien Bonneaud, un vieux coiffeur meurtrier, d'autres encore, tous révoltés vainqueurs, orgueilleux de cinq, six, dix cavales. Une Martiniquaise, joviale et jolie, Margot, la femme de Beulaygue, nous servit du rhum. Je tressaillis malgré moi lorsque Cochon, encore vert malgré ses soixante-treize ans, mais chauve et ridé comme une vieille pomme, se présenta à sa manière, me parlant de ses vingt-neuf ans de bagne, dont treize de double chaîne, articulant chaque mot comme s'il eût voulu imiter le cliquetis de la manille... Les chaînes l'avaient lourdement marqué et il tirait un peu la jambe. Il jouait au grand-père et faisait sauter l'enfant de Beulaygue, sa filleule, sur ses genoux.

Je regardais de tous mes yeux ces étranges débris d'un monde infernal, prêts à ne rien me cacher, parce que j'étais l'ami de Dieudonné, leur vieux compagnon des Iles.

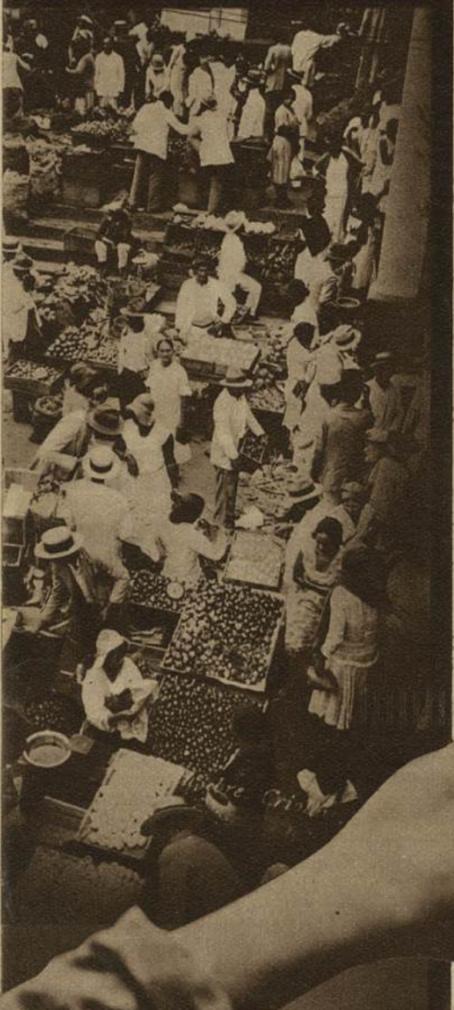
Ce qu'il y eut de plus dramatique dans nos conversations, pendant bien des jours et bien des nuits, ce fut ce qu'ils me dirent de leurs révoltes. J'écoutais. N'avais-je pas conservé de Saint-Laurent-du-Maroni et de Cayenne le souvenir de deux villes où l'on voit des forçats aller et venir librement, il semble que tout soit préparé en vue de l'évasion des condamnés, les pirogues qui balancent dans le port et les caisses de marchandises que l'on voit dans les boutiques où l'on se désigne librement les gens honorables qui se prêtent à l'organisation des cavales, les libérés qui leur servent d'intermédiaires, les Chinois qui les voient jusqu'à la haute mer ! Beulaygue, Cochon, Moutonnet et Bonneaud corrigeaient cette conception un peu simpliste de la facilité des évasions, eux qui avaient attendu pendant de longues années le moment de voir la Belle.

Sous ces mots romantiques, Beulaygue dessinait pour moi le vrai drame de la route. Il se représentait arrivant au bagne et se réveillant nu, le lendemain, parce qu'on lui avait volé ses chaussures et ses vêtements pendant la nuit pour aller les vendre, pour grossir un plan d'évasion en prévision d'un beau départ. Cela l'avait accoutumé par la suite à se débarrasser lui-même de ses vêtements et à vivre pieds nus pendant vingt ans. Pour avoir de l'argent, en vue de la Belle, m'expliquait-il, que ne ferait-on pas au bagne ? Il avait vu, une nuit, dans une case, quatre hommes jouer à qui tueraient un condamné qui avait douze cents francs dans son ventre. Il avait vu des désespérés entraîner dans la brousse, sous prétexte de s'enfuir, un nouveau venu malhabile qu'ils croyaient fortuné et l'égorger. Tout ce qui comptait, là-bas, c'était de pouvoir partir.

Encore était-il relativement commode de s'en aller dans la brousse ou sur l'eau, au risque d'y mourir, quand on avait la chance d'être cantonné sur la grande terre, à proximité des villes, où l'on bénéficiait d'un poste de faveur ! Mais quand on avait mérité la méfiance des surveillants, tant à cause de sa force ou de sa ruse, il n'en était plus de même. On les internait aux Iles ; on les séparait du rivage et des barques, par une eau peuplée de requins, infranchissable à la nage ; on les condamnait à ne plus espérer que dans une atroce et lente mort... Aux Iles, la première fois qu'il avait voulu s'évader, il se fit mettre à l'eau par un complice, dans une baignoire en bois et se laissa partir à la dérive. On courut après lui avec des revolvers et des carabines, et force lui fut de se rendre. Douze jours plus tard, d'un camp appelé « chantier supplicé », parce que les ulcères, les chiques et la fièvre y abattent les volontés inflexibles, il avait voulu s'évader de nouveau ; ils partirent à deux, dans la brousse, luttèrent dix jours, puis son compagnon se noya en voulant traverser une crique et on le retrouva tandis qu'il essayait d'arracher à l'eau un cadavre. On le confia aux chasseurs d'hommes ; il les berna en leur jurant qu'il ne s'évaderait plus, se jeta à l'eau sous leur yeux. Un sabre vola sur sa tête, les chiens couraient à sa poursuite ; une pluie de balles arriva dans son sillage et il y perdit le lobe de son oreille gauche ; cependant, il avait réussi à dépister



Auguste Cochon (au premier plan) avait vécu vingt-neuf ans au bagne, dont quinze à la double-chaîne.



Achille - Camille Beulaygue, ayant cessé de faire le cartomancien, avait ouvert une boucherie au marché de Puerto Cabello (ci-dessus).

GRAND REPERTOIRE  
DE HENRI  
DANJOU

les chiens et les chasseurs d'hommes; il allait dans la direction de la haute mer, sur un radeau. Il l'avait confectionné avec des cannes à feu pendant une accalmie. Comme il s'éloignait de la côte, des canotiers noirs le firent prisonnier pour gagner vingt francs. Il ne désespéra pas, reprit la route, après un long temps, quand on l'eut laissé sortir des cachots. Cette fois, il partit la tête haute. Filochet, un vieux faussaire, lui avait confectionné un laissez-passer signé du gouverneur ! Les gendarmes ne s'y laissèrent pas prendre et l'arrêtèrent. C'était sa quatrième évasion en moins d'un an de bagne. On le classa incorrigible, c'est-à-dire qu'on le désigna pour être envoyé dans le camp où, pour que les condamnés ne puissent pas s'évader, on les fait vivre nus, on alourdit d'une chaîne leur jambe droite, on les fait travailler sous la garde d'un surveillant toujours armé d'une carabine. Dans la cabane où on l'enferma, Beulaygue organisa une mutinerie. Parce que la ruse ne l'avait point servi, il pensa à employer la force. Il s'assura des dix prisonniers qui attendaient comme lui le convoi. Un homme de corvée leur fit passer, en même temps que leur pain, une scie à bois de la longueur d'une main. L'un commença à attaquer la cloison, tandis que, pour qu'on n'entendit pas le grincement de la scie, les condamnés rythmaient des chansons du bagne au bruit de leurs galoches et qu'un autre surveillait la porte. Ils s'enfuirent un matin, après qu'on leur eut apporté la pitance de midi. Ils sautèrent un mur, se perdirent dans la brousse, firent des radeaux, essayèrent de voler des barques pour s'enfuir. On arrêta Beulaygue comme il mettait le pied dans la « voiture » tant espérée. L'incorrigible fut classé dangereux, envoyé aux Iles. La première manche était perdue.

Beulaygue attaqua la deuxième partie de sa vie de forçat. Elle avait pour décor les Iles, Saint-Joseph, le Salut, la Royale, l'Île du Diable, à quinze kilomètres de la côte. On y enferme les forçats célèbres et les condamnés rétifs, leur laissant à choisir entre l'existence sans espoir de leur roche ou la mort sous les dents des requins dont, dans ces parages, la mer est infestée. Il y faut apprendre la résignation, y gagner l'estime par des actes de bravoure ; sinon, on n'en sort jamais. Beulaygue racontait comment les forçats y trouvent leur chan-

ce. Lui, il avait ramené sain et sauf, à travers des courants d'une force incroyable, le chef des Iles, le sévère et juste Jarry, un jour qu'ils auraient dû périr. Cela, qui aurait pu le faire gracier, ne lui servit de rien, car, deux ans plus tard, il se battait dans une case, y désarma un condamné violent, le tuait, était acquitté, mais condamné à rester aux Iles, au cachot. A peine sorti de l'in-pace, il comptait de s'évader dans la barque qui conduit au large, chez les requins, les cadavres des forçats morts. Il avait caché dans le cercueil un mât construit en deux pièces, une voile et des vivres. On le dénonça comme l'embarcation funèbre allait lui permettre de gagner la liberté. Cinq nouvelles levées passèrent encore jusqu'à ce que le forçat Roussel, un condamné des Iles, lui annonça qu'il avait gagné six cents francs au jeu et voulait partir. Ils emprisonnèrent deux cents cocos secs dans les roches, quelques sacs de farine, des branches d'arbres dont ils voulaient faire un radeau et partirent. Cela se passait à l'Île Saint-Joseph et, pour qu'on ne leur donnât pas la chasse,

qu'on les crût morts, des complices les enfermèrent dans une grotte dont l'ouverture fut masquée par des pierres. Ils firent à leur radeau. Les chasseurs d'hommes passaient devant leur cachette sans les voir. Ils prirent la mer enfin, mais le radeau céda. Tous leurs vivres s'en allèrent à la dérive. Ils essayèrent de passer le goulet à la nage; des requins leur barraient le passage. On les découvrit enfin dans leur grotte, comme ils s'acharnaient sur un nouveau radeau. La reddition des deux révoltés fut dramatique. Un groupe de gardiens armés entourait leur rocher. Ils menaçaient de les faire sauter à la dynamite s'ils ne se rendaient pas. Beulaygue, les mains levées, sortit le premier de la cachette et s'étendit sur le sol, la face contre terre. Roussel le suivit, mais une décharge s'abattit sur eux, frappant Roussel à mort. Beulaygue respirait encore. Un surveillant ordonna qu'on l'achevât. Une première balle lui fracassa le bras à la hauteur de l'épaule et une autre lui traversa le nez, lui faisant une cicatrice qui se voit encore. Il fit le mort et, quand la nuit arriva, se traîna jusqu'au rivage pour échapper aux morsures des poux de mer. Il se laissait glisser dans l'eau quand un lourd pavé mit fin à sa tentative désespérée et manqua de lui briser les reins. On l'eût achevé si Marchéras l'aventurier, le rival en évasions de Beulaygue et de Cochon, n'avait maîtrisé les gardiens affolés de vengeance et de sang, en les menaçant de les dénoncer pour assassinat. Et Marchéras veilla son vieux Beulaygue jusqu'à ce qu'il fût en sécurité à l'hôpital.

On l'interna à l'Île du Diable, avec les traitres. C'était pour qu'il fût à l'abri du ressentiment de ceux qui n'avaient pu le tuer. Là, son odyssée malchanceuse parut s'atténuer. Il mérita d'être renvoyé à terre, s'évada aussitôt, fut repris en Guyane Hollandaise, revint faire un tour aux Iles, sauva deux gardiens de la noyade, les ramena sur la côte, sous les yeux de la fille du gouverneur qui réclama aussitôt sa grâce, recommença à faire le héros en retirant du fleuve Maroni un condamné que commençaient à se partager les requins et crut enfin pouvoir s'évader pour de bon. Il dut s'y prendre à trois fois. Il commandait un groupe de six révoltés qui furent pris dans un piège, assommés, jetés à la mer par des détresseurs de forçats. La deuxième fois, la mer le jeta sur la côte anglaise et on le ramena à Cayenne. Mais il ne voulait plus retourner aux Iles. Dans un effort désespéré, il brisa la fenêtre de sa cellule, s'enfuit, gagna la brousse, attendit là que des évadés pussent le prendre. C'était la Belle. Des condamnés passèrent, qui lui donnèrent le commandement de leur pirogue. Beulaygue racontait le discours qu'il leur fit en prenant la mer...

— Vous m'avez désigné pour être votre chef. Il y a des armes dans la barque. Si je ne fais pas mon devoir, faites-moi justice, car si vous ne faites pas le vôtre, je serai impitoyable...

Il ne fut plus le seul à parler. Il y avait dans notre groupe deux évadés de la cavale de Beulaygue. La conversation devint générale. J'entendais des phrases plus éloquentes qu'un long récit.

— Te souviens-tu du moment où la mer se soulevait comme si les vagues et la mer n'avaient fait qu'un et que, pour nous donner du courage, tu chantais la *Marseillaise* ? Et quand on s'aperçut que les hommes chargés de faire les vivres n'avaient pas fait leur devoir, avaient bu nos sous, et que le grand Julien voulait les tuer... Et nos pêches, dans l'Orénoque !... Et la rafale de balles qui nous accueillit au phare de la Barima... Et l'enterrement de Joseph qui agonisa après vingt jours de mer et nous demanda de lui creuser un trou dans une terre libre...

Bientôt, le drame s'acheva en comédie. Ils riaient de Beulaygue qui, en arrivant au Venezuela, tira les cartes sur toutes les routes et lut dans les mains pour gagner son pain, mais fut incapable de se prédire que Margot, une brune Martiniquaise, lui confierait ses économies et son cœur, qu'il deviendrait négociant et maître d'un grand troupeau. Ils riaient de Cochon qui devint le professeur de français de la femme d'un général.

Je riais comme eux. Cela dura jusqu'au moment où Cochon, fixant sur moi un regard marqué de dureté par la révolte, commença gravement, de cette voix rauque, profonde et brisée qui me faisait penser au bruit d'une vieille chaîne, le récit d'une aventure qu'on l'avait engagé à courir. C'était à l'époque où on lui faisait construire à Saint-Joseph le tombeau de la réclusion où devait être enfermé Roussenq. Un forçat mort aujourd'hui lui avait procuré deux revolvers et un poignard, et lui proposait d'aller tuer tous les gardiens de l'Île, de s'emparer de leurs armes et des dépôts de munitions, de s'enfermer dans leur redoute et de soutenir là un siège jusqu'à la mort. Un seul homme, Beylet, tenta l'entreprise, abattit deux gardiens et puis, se voyant entouré, se poignarda lui-même. Ce fut sa manière de violer la Belle.

— Dites, murmurait Cochon, les yeux mouillés, croyez-vous qu'on n'ait pas mérité une grâce ?...

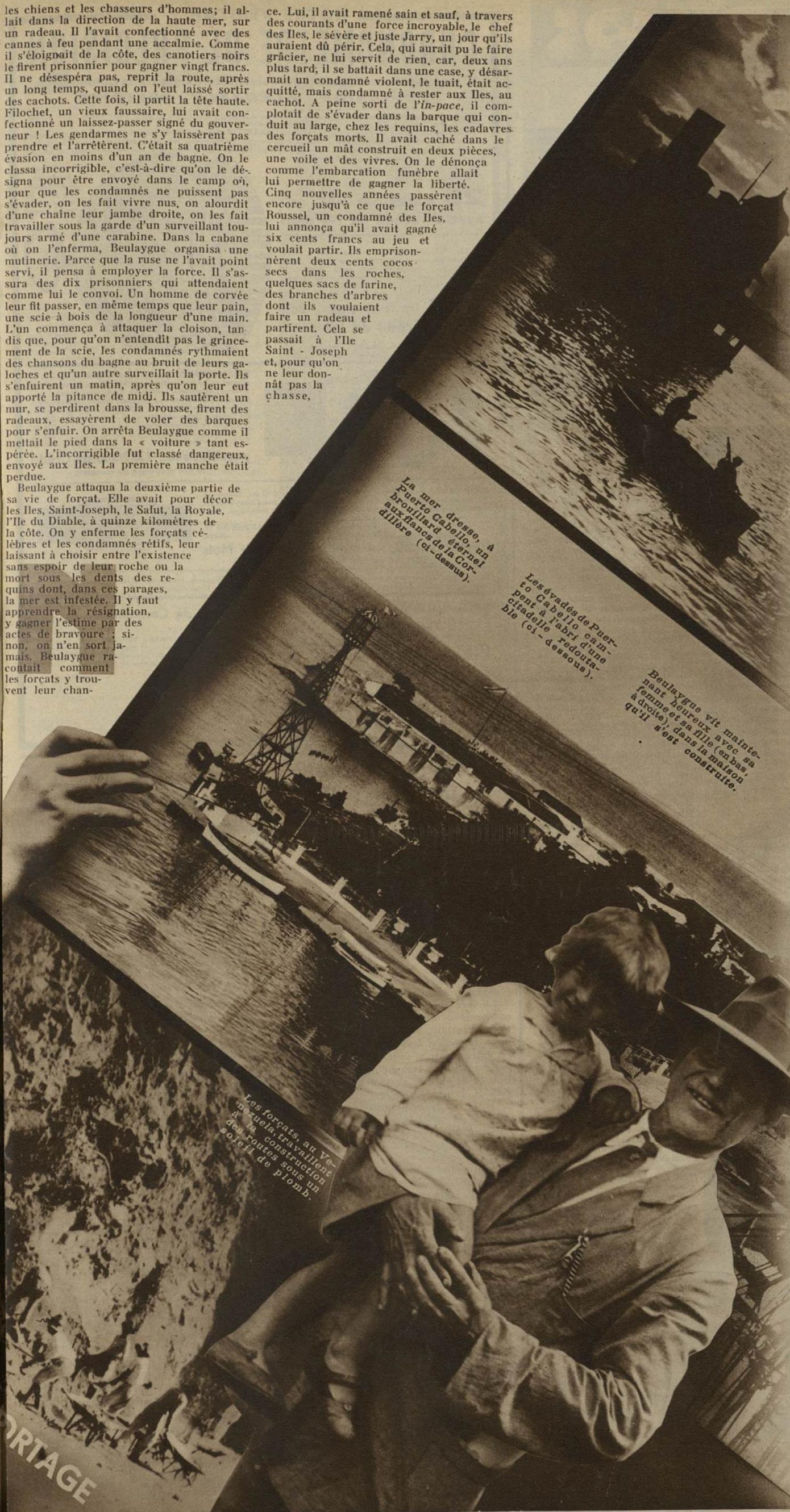
(A suivre.)

Henri DANJOU.

Copyright by Henri Danjou et Détective 1933.  
Reportage photographique « Détective ».

Lire, jeudi prochain :

**LES BATISSEURS DE FORTUNE**



La mer dresse, à Puerto Cabello, un brouillard éternel aux flancs de la Cordillère (ci-dessus).

Les évadés de Puerto Cabello, campent à l'abri d'une citadelle redoutable (ci-dessous).

Beulaygue vit maintenant heureux avec sa femme et sa fille (en bas à droite), dans la maison qu'il s'est construite.

Les forçats, au Venezuela, travaillent à des routes sous un soleil de plomb.

REPORTAGE

# FAITS DIVERS

## Le roman de la momie



C'est à M. Antony, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle (ci-dessus), qu'il appartient désormais d'identifier la momie, et de déterminer sa provenance.

Elle ne fut pas une banale aventure... Elle offrit les apparences d'une sensationnelle découverte.

L'auto de la police, qui, chaque nuit, surveille la route de Paris à Versailles, roulait, jeudi, dans la nuit, un peu au delà de la porte d'Orléans, lorsque ceux qui la conduisaient furent intrigués par un étrange manège.

Une automobile arrivait sur eux, tous phares allumés, et ne les éteignit pas à leur signal. Tout au contraire, elle stoppa, fit demi-tour et repartit à une vive allure. On y distingua, au volant, un homme qui paraissait inquiet. Il accéléra...

Et comme les policiers, surpris, se lançaient à sa poursuite, un premier sac, puis un deuxième, tombèrent de la voiture mystérieuse, sur la route... Elle ne stoppa pas, et, au contraire, disparut dans un tel nuage de poussière et de brume que la poursuite s'avéra impossible. Les policiers s'arrêtèrent devant les sacs...

Horreur !... Un tronc humain, noirci, entouré de bandelettes blanches, image sinistre dans la nuit, apparut aux détectives. C'était le contenu du premier sac. Leur étonnement s'accrut quand ils ouvrirent le deuxième sac... Cette fois ils apercevaient un crâne, un crâne décharné, d'ou saillait une mâchoire oblongue.

■ ■ ■

Le télégraphe apporta la nouvelle aux services de la Police Judiciaire, puis à la presse :

« On a trouvé le tronc, les jambes et le crâne d'un squelette. Les funèbres débris ont été transportés au commissariat de Montrouge. »

Il pouvait être, alors, une

La dépouille macabre était enfouie dans deux sacs qui provenaient de St-Malo.



Au commissariat de police, les inspecteurs mirent successivement à jour un corps noirci, enveloppé de bandelettes blanches, et un crâne de forme oblongue.



La police découvrit un squelette étrange.



heure du matin. Une auto spéciale quitta la préfecture. Les reporters abandonnèrent les salles de rédaction. Se trouvait-on en présence d'un de ces crimes qui, périodiquement, se reproduisent — le drame des femmes ou des hommes dépeçés — et dont, rarement, on trouve le coupable ?

Déjà, au commissariat de Montrouge, on mesurait le squelette. Il avait 1 m. 44. C'était un corps d'homme et un crâne d'homme. Il était entièrement recouvert de bandelettes, comme les momies... Il ne lui manquait plus qu'un sarcophage.

— Mais c'est une momie ! gronda le commissaire, M. Farinet, que l'on avait tiré du lit.

Le commissariat de Montrouge devenait, au petit matin, la succursale du temple de Tut-an-Kamon...

— Connait-on l'assassin ? interrogeaient les journalistes.

— Qui a-t-on tué ? questionnaient les badauds...

— Messieurs, le crime a peut-être deux mille ans, lança l'inspecteur-chef Moreux, que l'on avait fait venir en toute hâte.

On ne se contenta cependant pas de sourire. C'est entendu, il y avait prescription pour le crime; si crime il y eut, il y a des millénaires et il n'était pas question de l'autopsie, car l'état de la momie pouvait la rendre impossible; mais il devait y avoir délit.

Quel délit ? On chercha. Des magistrats ne se dérangent pas sans transporter avec eux l'arsenal des lois...

Il pouvait y avoir eu violation de sépulture, vol et vampirisme !... La violation de sépulture et le vampirisme ne furent pas retenus... Mais il pouvait y avoir eu vol sur la momie, en même temps que vol de la momie !...

L'inculpation de vol sur le cadavre fut abandonnée aussi. C'était le secrétaire du commissariat qui avait arraché à la momie ses bandelettes. Il aurait peut-être fallu l'inculper !... On retint cependant le délit de vol de la momie. Ne venait-elle pas d'un musée, car une momie n'est pas, que l'on sache, un objet que l'on transporte habituellement dans ses bagages...

On compléta le tout par la mention, à peu près obligatoire, « d'injures à magistrats dans l'exercice d'une fonction publique », et l'information put être ouverte. La fo-orme était sauvegardée...

Que va-t-on faire maintenant du cadavre ? demanda le commissaire de Montrouge à M. Xavier Guichard.

Il dut y avoir une conférence. Enfin, on décida de transporter l'ancien roi égyptien à la Morgue, aux fins de reconnaissance, sans doute...

Si quelqu'un venait à reconnaître la victime ! Attention, carabins...

F. D.

## NOTRE VÉRITABLE CHRONOMÈTRE DE PRÉCISION

N°10 réunit les trois qualités qui doivent être exigées d'un Chronomètre : PRÉCISION - ÉLÉGANCE - SOLIDITÉ

Son mouvement, de fabrication française, est avec échappement antimagnétique à ancre 15 rubis, levées visibles, spiral Bréguet, cadran de luxe, chiffres de 1 à 24 sur 2 tours, petit cadran de secondes creusé. Son boîtier savonnette est en plaqué or laminé inaltérable GARANTI 10 ANS estampillé à l'intérieur par la première manufacture de boîtes de montres du monde, fabriquant ce genre de forme nouvelle : lunette à gouge, fond bandes artistiques ou modernes, le couvercle qui se rabat sur le verre protège celui-ci en un mot, notre chronomètre de précision est la reproduction exacte d'une montre savonnette en or d'au moins 1.800 francs.

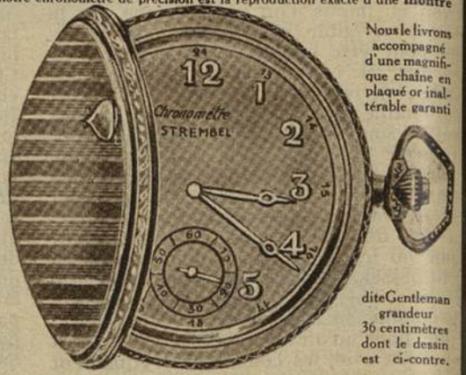
Le prix de notre Chronomètre de précision n° 10 est de 350 francs, payables :

**25 francs par mois, soit avec un crédit de 14 mois**

N° 11. — Modèle supérieur, 19 lignes, boîte savonnette très robuste et très forte, forme Royale, réglage de précision, mouvement doré, spiral Bréguet, 15 rubis scientifiques. Prix, y compris la chaîne-prime : 392 francs, payables :

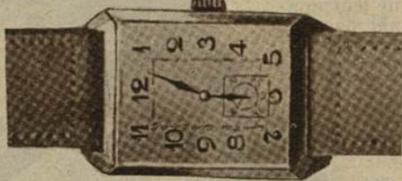
**28 frs par mois, soit avec un crédit de 14 mois**

10 % d'escompte au comptant



Nous le livrons accompagné d'une magnifique chaîne en plaqué or inaltérable garanti

dite Gentleman grandeur 36 centimètres dont le dessin est ci-contre.



**POUR HOMMES.** Montre-bracelet rectangle ou tonneau en plaqué or laminé inaltérable garanti 10 ans, forme nouvelle à cornes, mouvement à ancre 15 rubis, spiral Bréguet, mise à l'heure à tirage, cadran à secondes, chiffres modernes, verre de forme, boîte riche ouvrant à charnières. Bracelet cuir cousu. N° 55.264. — Bonne qualité ..... Prix 250 fr. N° 55.265. — Très bonne qualité ..... 300 fr. N° 55.266. — Qualité supérieure ..... 330 fr. N° 55.267. — Qualité extra ..... 360 fr.

**payables avec 12 Mois de Crédit**

10 % d'escompte au comptant

**POUR DAMES.** — En plaqué or laminé inaltérable garanti 10 ans. Empièrage 10 rubis rouges. Echappement rubis ou saphir. Balancier doré, roues laiton doré, coquet nickel colimaçoné, réglage de précision, mouvement cylindrique. Livré avec bracelet moire, fermoir plaqué or. N° 624. — Forme rectangle unie ..... Prix 240 fr. N° 625. — Même modèle, ciselé ..... 250 fr.

**Payables : 20, 24 ou 25 Francs par Mois**

10 % d'escompte au comptant.



Envoi franco sur demande de notre catalogue contenant : Horlogerie, Bijouterie, Instruments de musique, Orfèvrerie, Imperméables, Complots et Pardessus, Carillons Westminster, Porte-Plume réservoir, Phonographes, etc.

Adresser le bulletin de commande à la

**MAISON Pierre STREMBEL**  
FONDÉE EN 1906  
**LES SABLES-D'OLONNE (VENDEE)**  
Ch. Postaux : NANTES 5324

Bulletin de Commande

Veillez m'adresser votre ..... que je paierai à raison de ..... par mois, le premier versement à la réception et ensuite je verserai moi-même chaque mois, à la poste, au crédit du compte de chèques Postaux NANTES N° 5324, le montant d'une mensualité, ou au comptant avec 10 % d'escompte.

Nom et Prénoms ..... Signature: ..... Profession ou qualité ..... Adresse de l'emploi ..... Domicile ..... Le ..... 1933.

## Trop fatiguée pour travailler

Un teint terreux. — Des rhumatismes. Un excès d'embonpoint

En 6 semaines, changement total, grâce à Kruschen

Si cette femme avait pris un remède différent pour chacun de ses maux, elle aurait été très occupé ! Imaginez aussi le temps qu'il lui aurait fallu pour être complètement guérie ! En réalité, elle n'a pris qu'un médicament. Elle a pris le médicament qui, en moins de six semaines, lui a permis de voir disparaître toutes ses misères. L'explication est simple : tous ses troubles avaient la même cause.

Voici ce qu'elle écrit : « Depuis que j'ai commencé à prendre des Sels Kruschen, il y a six semaines, ma santé s'est considérablement améliorée. Mon teint, qui était terreux, est devenu clair et sain. Mes rhumatismes ont presque disparu. Mon poids, il y a deux mois, était de 72 kg. 500, et hier, sur la même bascule, je ne pesais plus que 67 kg. Cette perte de poids m'a fait énormément de bien, car je me sens beaucoup moins fatiguée et je puis mieux travailler que je ne l'ai fait pendant des mois. Aussi, après cela, je ne me passerai jamais de Sels Kruschen. » Mlle A. L. R...

Les trois quarts des maux qui affligent l'humanité — depuis la simple pâleur du teint jusqu'aux rhumatismes aigus — peuvent être attribués à une seule et même cause : la paresse intestinale. Kruschen interdit précisément cette paresse des organes éliminateurs : foie, reins, intestin ; il interdit l'accumulation dans votre organisme de déchets empoisonnés, il interdit l'encrassement de votre sang par des toxines. C'est pour cela qu'il ramène infailliblement la santé, la gaieté et l'énergie.

Les Sels Kruschen sont en vente dans toutes les pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

## DE JOLIS SEINS



Pour développer ou raffermir les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser à la fois les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seul le TRAITEMENT DOUBLE SYBO vous donnera rapidement une belle poitrine. Préparé par un pharmacien spécialiste, il est excellent pour la santé et d'une efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement (joindre timbre). Labo. T. SYBO, 34, rue St-Lazare, Paris (9<sup>e</sup>).

## CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou aux carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

- Broch. 60.103 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.
  - Broch. 60.110 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).
  - Broch. 60.114 : Carrières administratives.
  - Broch. 60.120 : Toutes les grandes Ecoles.
  - Broch. 60.127 : Emplois réservés.
  - Broch. 60.133 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.
  - Broch. 60.137 : Carrières de l'Agriculture.
  - Broch. 60.143 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
  - Broch. 60.149 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.
  - Broch. 60.154 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.
  - Broch. 60.160 : Marine marchande.
  - Broch. 60.170 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
  - Broch. 60.176 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
  - Broch. 60.180 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).
  - Broch. 60.186 : Journalisme, secrétariat ; éloquence usuelle.
  - Broch. 60.193 : Cinéma ; scénario, décors, costumes, photographies, prise de vues et prise de sons.
  - Broch. 60.197 : Carrières coloniales.
- Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.



Le drame fut en apparence inexplicable. Cela se passait pendant la première semaine de juillet, dans ce passage Raguinot qui est, d'entre les ruelles du quartier de la gare de Lyon, un des plus lépreux. On vit deux hommes s'y promener, puis un coup de feu éclata. Une balle : un homme tombait, frappé à mort, et s'en allait s'affaler dans l'échoppe de Gian Carlo, un vieux cordonnier.

On ne prête guère d'attention aux disputes dans le passage Raguinot ; elles y sont trop nombreuses, et puis on ne s'entend guère dans ce cloaque, à cause de la marmaille qui est maîtresse des pavés, et des émigrants qui piaillent sur le seuil des bars. Mais un homme venait de mourir ! On ne se préoccupa du meurtrier, volontairement d'ailleurs, que lorsqu'il eut disparu dans une enfilade de ruelles. On se pencha sur le blessé. Il avait le visage rempli de sang ; il répétait une injure comme un leitmotiv, ce qui était sa façon de gémir. Gian Carlo lui ayant demandé le nom de son meurtrier, il murmura : « Tout à l'heure ! » et recommença à crier... Il ne voulait visiblement rien dire d'autre. Vainement Gian Carlo l'interrogea-t-il pendant qu'un taxi l'emportait à l'hôpital.

— Ce sont mes affaires, disait-il. Quand deux policiers, les brigadiers-chefs Ruyssen et Bonardi de la brigade Moreux arrivèrent à son chevet, il avait expiré sans avoir révélé son secret... — Drôle d'histoire ! dit Ruyssen.

On ignorait non seulement qui était le meurtrier, mais encore qui était la victime.

On les connaît tous les deux maintenant. Le mort a révélé son secret... Voici comment. C'est toute l'histoire d'une enquête...

Tout ce que les policiers savaient, c'était le signalement de la victime : 1 m. 70, trente ans environ, cheveux châtain foncés, visage rasé. Ils n'avaient rien trouvé sur lui : ses poches avaient sans doute été vidées, dans la rue, avant qu'on l'emportât. Les policiers cherchèrent autre chose...

Il fallait tout d'abord connaître le mort. On nota qu'on avait ramassé à côté de lui un revolver automatique et qu'on avait retrouvé sur son avant-bras gauche un tatouage singulier : *Ame blanche. Souvenir VII-4-22, Constantinople*. Les policiers s'en furent ensuite écouter les bruits de la rue. Ils apprirent qu'on avait entendu le meurtrier raconter, à celui qu'il allait tuer, qu'il sortait de prison et qu'il comptait sur les amis « pour l'assister » ; que, après le

# L'ÉNIGME DÉCHIFFRÉE



Une balle siffla. Un homme, frappé à mort, alla s'affaler chez le cordonnier Gian Carlo (à droite.)

crime, il avait menacé ceux qui tentaient de s'opposer à sa fuite. Cela ne renseignait nullement sur la victime. Ce fut à peu près tout ce qu'ils obtinrent. Partout, que ce fût chez Angelo, où se réunissent parfois les mauvais garçons du cloaque, que ce fût dans les bars d'alentour, ils se heurtaient à une même consigne de silence... On les jetait dehors comme des importuns...

Il faut connaître le passage Raguinot pour ne pas s'étonner de cette troublante atmosphère de bas-fonds, fermés à qui n'a pas à y cacher une terrible misère ou une louche aventure. C'est Babel. La ruelle appartient à six peuples différents, qui ne fraternisent pas, ne s'entendent guère et parlent rarement notre langue. C'est là que se trouvent les marchands de faux passeports, fournisseurs des étrangers en difficulté avec la loi, les misérables commerçants de drogue et les *santibelli* prêts à tous les petits mauvais coups. C'est la nouvelle Cour des Miracles de Paris. On y voit des Algériens, groupés dans leurs bars, comme des truands à la Maubert ; des Espagnols bruyants et violents ; des Italiens méfiants et volontaires, et aussi quelques Chinois, bien abrités derrière leurs vitres, silencieux et mystérieux comme Bouddha, quasi insaisissables, comme s'ils avaient toujours quelque chose à cacher, et qui vont jouer au poker dans des estaminets à peu après interdits aux Européens... C'est Marseille, Gènes et Chinatown. C'est le cloaque Raguinot.

Là, cependant, une vieille femme parla.

— L'homme qui était étendu, dit-elle, je l'ai vu aussi quelquefois

en compagnie d'une femme, Lili, vous savez bien, Liliane, qu'on voit le soir, au coin de la rue de Charenton...

Il n'y avait même pas besoin de faire parler les empreintes du mort. Liliane le reconnut quand on le lui eut fait voir à l'hôpital. C'était le père de son fils. Elle dit :

— C'est Jean Donadio, mon ancien amant. Je l'ai quitté parce qu'il était trop exigeant. Il vivait de mon vice... Il y avait des mois que je ne l'avais pas vu... On connaissait le mort...

Alors, les policiers s'attaquèrent à la recherche du meurtrier... Ils avaient à savoir qui, d'entre tous les Italiens de Paris, fréquentait Donadio et avait pu le tuer...

La troublante vie de Donadio rendit cette recherche difficile. Il avait été emprisonné il y a quelques mois et avait enfreint un arrêté d'expulsion. Il vivait sous de faux noms, en homme traqué, et n'avait pas de domicile régulier... Signalait-on son passage dans un hôtel : il n'y était resté qu'une nuit... Liliane, sa « femme », ne connaissait pas ses amis...

On chercha ailleurs. On alla jusqu'à fouiller les registres secrets de la police, où sont inscrits les malfaiteurs qui achètent le pardon en dénonçant d'autres malfaiteurs. Le nom de Donadio s'y trouvait. Une piste sérieuse s'ouvrait. Hélas ! elle tomba : depuis sa sortie de prison, Donadio n'avait dénoncé personne...

Alors les policiers recommencèrent à s'installer dans les bars où les Italiens se retrouvent entre pays ; ils interrogèrent ; ils écoutèrent...

Leurs compères faisaient revivre le drame. Ah ! le meurtrier était un malin, qui avait pu s'enfuir, sans même laisser voir le bout de son nez.

— Pardon, cria un jour un manœuvre en titubant dans sa salopette ; le meurtrier, je l'ai vu, moi, il a la figure mangée de petite

vérole, et j'ai entendu sa voix chaude de Napolitain. Il a bu plusieurs fois dans ce bar...

Loquace dans son ivresse, il continua jusqu'à ce que ses propos fussent tout à fait déraisonnables...

— Il sortait même de prison quand, en juin, il est venu ici pour la première fois...

La poursuite recommença. Il fallait savoir qui, d'entre les Italiens que Donadio avait pu dénoncer autrefois, avant d'aller lui-même en prison, avait fini de purger sa peine et venait de lui régler un compte sanglant, l'homme que, sans doute, Donadio avait « donné », après avoir fait un mauvais coup en sa compagnie, et cela sans doute dans le seul but que ne lui soit pas réclamée sa part...

Le brigadier-chef Ruyssen a pointé son index sur une photographie où les services de l'identité judiciaire ont inscrit le nom de Arturo Golemenato.

— Voilà le criminel ! Ruyssen et Bonardi sont revenus passage Raguinot. Ils ont présenté l'image à qui voulait la voir.

— Connaissez-vous cet homme ? Les habitants silencieux de Babel ont essayé de tergiverser.

— N'est-ce pas le meurtrier que vous avez vu l'autre jour ?...

Il s'en est trouvé qui n'ont plus osé se taire...

— C'est lui !... Maintenant, il faut retrouver Golemenato. Dure entreprise.

Arturo Golemenato, condamné et expulsé, n'a plus de nom...

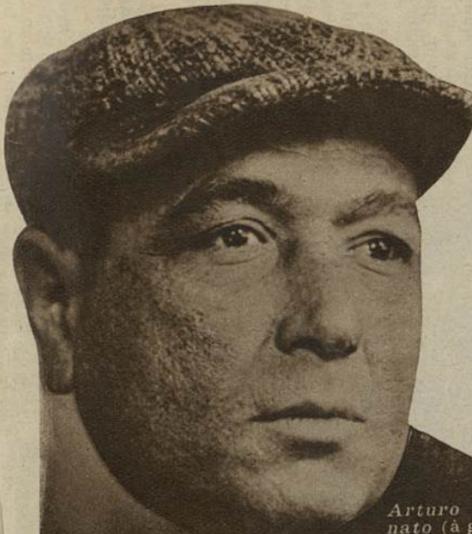
Les marchands de faux passeports lui ont vendu des papiers au nom d'un de ces malheureux, venu en fraude de son pays, pour travailler dans les mines de Charleroi ou faire de la contrebande et qui, pour les payer d'un faux, leur laissent parfois leurs véritables papiers... Il vit, comme vivait Jean Donadio, des filles, et peut-être du vol, couchant un soir là, un autre soir ailleurs, ne restant jamais longtemps, ni dans le même lit, ni avec la même maîtresse... On le suit. L'étreinte se resserre. Il la resserre lui-même...

L'autre jour, il aperçut les policiers aux abords d'un café de Charenton, où, se sachant là des amis, il allait boire. Il s'est enfui. Il n'y reviendra plus...

Son signalement court les hôtels les plus misérables, les seuls où il puisse aller. Il ne courra pas longtemps : le mort, malgré lui, a parlé !...

LUC DORNAIN.

Le brigadier-chef Ruyssen surpris par notre reporter en train d'interroger Lili.



Arturo Golemenato (à gauche) a changé de nom.



Avec les milliers d'étrangers qui grouillent dans ses bars, le passage Raguinot ressemble à la tour de Babel.

Avant de mourir, Donadio, (à droite) refusa de révéler le secret de la rixe

# LE PUY LE BUCHEUR LE BUCHEUR LE BUCHEUR



Le Puy (de notre envoyé spécial).  
de Saugues, en Haute-Loire, au Malzieu, en Lozère. Au tournant d'un

rêtez-le !...  
M. Donnadieu, juge  
d'instruction au Puy, hésitait.  
Enfin, il se décida à arrêter Nauton,  
le 2 juillet dernier, trois mois, jour pour  
jour, après le drame.

Les voisins de Nauton, hostiles, s'étaient  
groupés autour de l'auto qui emportait le  
nouvel inculpé.

— Regardez-moi bien, leur cria ce der-  
nier... Braconnier, buveur, batailleur, si vous  
voulez. Mais, moi, être un assassin ? Prou-  
vez-le ! *En rentrant*, je vous regarderai à  
votre tour !

Au Puy, Nauton consentit à s'expliquer  
franchement.

— Pourquoi, jusqu'à ce jour, n'aviez-vous  
rien dit ?

— Mettez-vous à ma place, répliqua le  
braconnier ; si j'avais dit quelque chose, on  
me coffrait et on m'aurait encore collé quel-  
ques bons procès-verbaux pour pêche et  
chasse prohibées. Ne dois-je pas assez d'ar-  
gent comme cela ?

Le juge guettait cette réponse pour dé-  
masquer son jeu :

— Si vous êtes si endetté, si démuné d'ar-  
gent, comment expliquez-vous un rembour-  
sement de plus de mille francs effectué par  
vous, quelques jours après l'affaire ?  
Nauton éclata de rire :

— La belle histoire !... Si c'est pour ça  
que vous m'avez mis en prison !...

Et, sans attendre, l'inculpé put prouver,  
noir sur blanc, que la vente de trois veaux  
et d'un lot important de pierres cassées à  
la sueur de son front lui avaient rapporté  
*plus de deux mille francs*.

Il ne restait rien à l'accusation. Une se-  
conde fois, la piste se dérobait. Ce n'est pas  
que la conviction des juges se modifiait. Non.  
Nauton resta pour eux *le seul homme capa-  
ble du double meurtre* et, ce qui est plus,  
*le seul inculpé possible*.

Le hasard avait pourtant si bien amassé  
les coïncidences ! On tenait une si belle  
accusation ! Mais il fallait prouver. Ce fut  
Nauton qui démontra son innocence.

\*\*\*

Au moment où je quittais Le Puy, la mise  
en liberté du braconnier allait être signée  
par le juge Donnadieu.

Nauton retournera donc au hameau de  
Bugeac. Se lavera-t-il, là-bas, de tout soup-  
çon ? C'est improbable si l'on n'arrête pas,  
à brève échéance, le véritable assassin,  
chose plus improbable encore, puisque la  
police vient de perdre sa dernière piste,  
celle en laquelle elle avait mis tous ses es-  
poirs.

Il est désormais à craindre que l'affaire  
ne soit classée et que les époux Hermet, les  
vieux solitaires de la montagne, ne soient  
jamais vengés.

En attendant, sur la rude et longue route  
qui va de Saugues au Malzieu, il n'y a plus  
d'auberge. La maison de secours des monts  
de la Margeride reste obstinément close. Ce  
n'est plus, maintenant, que le refuge de la  
mort, refuge sinistre autour duquel rôde  
encore un chien affamé et fiévreux qui,  
telle la bête de la légende, trouble de ses  
hurlements l'effrayante solitude des  
monts du Gévaudan.

Emmanuel CAR.

de deux com-  
missaires, suivies  
par une partie des habitants  
du canton de Saugues, les deux vic-  
times réunies sur le même corbillard s'en  
allèrent vers le cimetière de Grèzes. Au long  
de quatre kilomètres, ce long ruban de cam-  
pagnards psalmodiait naïvement des canti-  
ques derrière le char des morts. Par les cols,  
les monts de la Margeride, les pâturages  
encore pris sous la neige, dans tout ce coin  
du Velay grandiose et désolé, l'écho se ren-  
voyait, une heure durant, les prières des  
femmes.

— *Requiescant in pace* ! dit le prêtre en  
bénissant la fosse.

— Qu'on arrête les assassins ! répondit  
la foule en jetant à pleines poignées de la  
terre dans le trou noir où l'on avait des-  
cendu les dépouilles des aubergistes de Bu-  
geac.

\*\*\*

Houspillé, traîné de prison en prison, Léon  
Donzelot, le trimardeur, passa de mauvais  
jours. Il protestait avec douceur et ré-  
signation.

— Puisque je vous dis que j'étais loin de  
Bugeac !...

En trois jours, la piste avorta. Le vieux  
chemineau n'était pas l'assassin des cabare-  
tiers. On le rejeta sur la route, comme un  
chien galeux.

Donzelot, bête, se mit à rire au soleil :

— Au revoir ! A l'année prochaine ! cria-  
t-il aux gendarmes.

Et il reprit sa vie errante, à la recherche  
de ses amis, les petits oiseaux.

Puis, quand le commissaire Buffet eut éli-  
miné tous les rôdeurs, tous les pauvres  
hères qui avaient traversé la région à l'é-  
poque du crime, il fallut bien se rendre à  
l'évidence : le criminel était *quelqu'un du  
pays*.

Qui ? Ce fut une lettre anonyme qui jeta  
les policiers sur la seconde piste. L'auteur  
de la lettre informait les autorités que la  
région était infestée de braconniers. Car, si  
la terre était ingrate, le gibier ne man-  
quait pas. Lièvres et truites abondaient au-  
tour de la « Baraque de Bugeac ».

Une nouvelle lettre empoisonnée cita des  
noms. Le jour du crime, quatre braconniers  
avaient été aperçus aux environs de l'au-  
berge. C'étaient Nauton, du hameau de Bu-  
geac, les frères Bouchet et le nommé Vignal,  
de la commune de Grèzes.

Les trois derniers reconnurent les faits.  
A l'occasion d'un baptême, ils avaient été  
braconnier la truite, à proximité de l'auberge,  
le matin du 2 avril. Ils s'en étaient même, à  
un certain moment, approchés de très près.  
Un silence inaccoutumé régnait ce matin-là  
dans l'ancien refuge.

— J'ai cogné à la porte des Hermet, cette  
nuit, au retour de ma chasse, avoua Nau-  
ton à ses compagnons ; personne ne m'a  
répondu. C'est drôle !

Vaguement inquiets, les braconniers  
étaient entrés au village. Depuis, ils n'a-  
vaient rien osé dire ; mais, quand ils eurent  
été dénoncés, ils racontèrent leur équipée  
de bonne grâce.

Nauton, seul, nia tout. Nauton préférerait  
le braconnage au travail. Il était criblé de  
dettes. C'était un violent. Il avait, un jour,  
assommé à coups de poings un de ses créan-  
ciers. Une autre fois, il avait tué, par ven-  
geance, le chat des époux Hermet, car il  
avait une vieille rancune contre les aubar-  
gistes.

Il n'en fallait pas plus. Les policiers  
arrivés à Saugues, dans la nuit de Nauton, en-  
nuit avec entêtement.

— Vous étiez seul à braconner, cette nuit-  
là, dans les parages de la « Baraque de Bu-  
geac » ?

— Oui, monsieur, j'étais seul à braconner, cette nuit-  
là, dans les parages de la « Baraque de Bu-  
geac ».

— Et vous n'avez rien vu, rien entendu.  
Et pour cause ! L'isolement de la « Bara-  
que de Bugeac », accrochée à la Margeride  
désertique, avait facilité ce double crime.

Les policiers soupçonnèrent d'emblée les  
gens des communes voisines, du Malzieu à  
Saugues. Il n'y a guère de rôdeurs dans le  
Gévaudan. Qui donc, d'ailleurs, hormis les  
indigènes, pouvait savoir que les vieillards  
de l'estaminet cachaient des écus sous leur  
misère ?...

Or, il fut impossible de découvrir le moi-  
dre décade dans l'auberge, où tout avait été  
mis à sac. Le vol était donc le mobile du  
crime.

froid ma-  
tin d'avril, frap-  
per à la porte de la « Ba-  
raque de Bugeac ».

— Hallo ! Père Hermet !... Vous dormez  
encore ?

M. Fabre tambourina sur l'huis avec son  
litre vide. Pas de réponse. Le mistral, en  
hurlant, plaquait les dernières neiges sous  
les auvents de l'auberge. A l'intérieur, le  
chien aboyait à la mort.

Pris d'un sinistre pressentiment, le ter-  
rassier, d'un coup d'épaule, fit sauter le lo-  
quet de la porte. A peine entré, il aperçut,  
sur le sol, les époux Hermet qui gisaient ina-  
nimés sous l'âtre de la cheminée, allongés  
côté à côté, au milieu d'une énorme mare  
rouge.

Terrifié par l'horrible spectacle, M. Fabre  
courut d'une traite au hameau pour cher-  
cher du secours. Point n'était besoin. Les  
deux cabaretiers étaient morts, le crâne  
broyé à coups de barre de fer et de gour-  
din. Les armes du crime, toutes poissées de  
sang, avaient été jetées sous la table voi-  
sine.

Sur cette table, on voyait encore les reliefs  
d'un maigre repas : deux verres et une bou-  
teille renversée. Au sol, une niche de pain  
que le chien avait entamée à belles dents.

La pauvre bête, restée seule près des ca-  
davres de ses maîtres, avait léché le sang  
qui coulait des têtes écrasées. Il avait même  
commencé à dévorer la cervelle et les yeux  
des victimes.

Dans l'auberge régnait un indescriptible  
désordre. Meubles et tiroirs avaient été vi-  
olés et retournés ; les paillasses éventrées.  
Partout, des traces de pas et de doigts san-  
glants et, sur les murs de la grand'salle, des  
éclaboussures de cervelle.

Le vol était-il le seul mobile de ce mas-  
sacre ?

Telle fut la première question que se po-  
sèrent la gendarmerie, le Parquet du Puy  
et la police mobile, accourus en hâte.

En dépit de nombreux indices, tout de  
suite l'enquête picturale. L'autopsie permit de  
préciser que le double assassinat avait eu  
lieu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril. L'assas-  
sin, pour perpétrer son tragique forfait,  
avait bénéficié de l'ombre complice de la  
nuit.

Personne n'avait rien vu, rien entendu.  
Et pour cause ! L'isolement de la « Bara-  
que de Bugeac », accrochée à la Margeride  
désertique, avait facilité ce double crime.

Les policiers soupçonnèrent d'emblée les  
gens des communes voisines, du Malzieu à  
Saugues. Il n'y a guère de rôdeurs dans le  
Gévaudan. Qui donc, d'ailleurs, hormis les  
indigènes, pouvait savoir que les vieillards  
de l'estaminet cachaient des écus sous leur  
misère ?...

Or, il fut impossible de découvrir le moi-  
dre décade dans l'auberge, où tout avait été  
mis à sac. Le vol était donc le mobile du  
crime.

Mais si, avant le meurtre, les habitants de  
Grèzes parlaient ouvertement du magot des  
époux Hermet, l'affaire à peine ébruitée, les  
gendarmes arrivés à Saugues, dans la nuit de Nauton, en-  
nuit avec entêtement.

fermes,  
avaient pu écono-  
miser assez d'argent pour  
louer la « Baraque de Bugeac ». Ils  
en payaient régulièrement les échéances ; ils  
trouvaient toujours chez eux un quignon de  
pain blanc et une botte de paille.

Les vieillards disaient-  
On leur attribuait, au bas mot, cinquante  
mille francs d'économies, bien rangés dans  
une paillasse ou enfouis dans un tas de blé.

Dans la solitude désolée des monts de la Margeride, encaissée entre deux crêtes plantées de sapins, se dresse une ancienne auberge de rouliers, la « Baraque de Bugeac » (ci-dessous), sur laquelle, une nuit d'avril, s'est abattue la mort.

Depuis longtemps, le père Hermet (en bas, à gauche) maudissait le destin. On le voyait, le soir, découragé et las, tendre le poing vers la plaine ingrate.

Précédées d'un prêtre, les deux victimes, réunies sur le même corbillard de campagne, s'en allaient vers le cimetière de Grèzes, tandis qu'un long ruban de compagnards psalmodiait des cantiques derrière le char des morts.

Bon gré, mal gré, les policiers, suivant une des pistes forgées par le rumeur publique, arrêteront un vieil oiseau inoffensif, Léon Donzelot (à droite).

de Saugues, en Haute-Loire, au Malzieu, en Lozère. Au tournant d'un col, sur la solitude désolée des monts de la Margeride que ravagea, voici trois siècles, l'effrayante bête du Gévaudan, se dresse une auberge de rouliers.

C'est la « Baraque de Bugeac ». Encaissée entre deux crêtes plantées de sapins, perdue aux limites du Velay désertique, à deux kilomètres du plus proche hameau, à une lieue de la mairie de Grèzes, l'auberge aujourd'hui silencieuse cache ses pierres maudites.

Peyrebeille, en Ardèche, n'est pas très loin de là. Isolée, elle aussi, sur le plateau de Saint-Cirgues-en-Montagnes, Peyrebeille-la-Rouge dresse sa masse insolite dans une nature semblablement aride, parmi les mêmes rocailles, entre les mêmes forêts de pins, tordues par le mistral. L'auberge de l'Ardèche, avec ses murs de grosses pierres, son toit en tuile creuse, son aspect écrasé et sinistre, ressemble comme une sœur à la « Baraque de Bugeac ».

Mais Peyrebeille, autrefois, devint un coupe-gorge ; tandis que l'hôtellerie du Gévaudan resta, à la fois, un refuge pour les voyageurs égarés et un joyeux cabaret devant lequel les chevaux, par habitude, s'arrêtaient afin de permettre aux charretiers de vider une dernière chopine...

Tout est clos, maintenant, à Bugeac ; la gargotte, muette, augmente de son inquiétant silence la solitude désespérée du lieu. Autour des murs épais, un chien tourne en jappant. Nul pas, nul bruit, nul rire. La mort s'est installée dans l'auberge aux rouliers.

Le père Hermet, depuis longtemps, maudissait le destin. On le voyait, le soir, découragé et las, tendre le poing vers la plaine.

Avec leurs sales « engaines », ils me feront crever ! Le vieillard, des yeux, parcourait son morne horizon de pâturages, de rochers et de bois. Il cherchait, entre deux replis de terrain, une haute croix de pierre. Au pied de ce calvaire s'étendait le cimetière de Grèzes.

— J'irai là-bas avant mon heure ! glapissait le vieil homme.

Voilà bien des années que Jean Hermet et sa femme, après avoir l'un et l'autre peiné aux durs labeurs des

Leruy (de notre envoi spécial).

On leur attribuait, au bas mot, cinquante mille francs d'économies, bien rangés dans une paillasse ou enfouis dans un tas de blé.

Mais ces ragots mettaient en rage le père Hermet. Il montrait ses trois vaches souffreteuses et les cultures ingrates qui enserraient l'auberge.

Rien ne pousse, sur cette rocaille !... Il traînait sa colère autour des tables vides de son estaminet.

Les « inventions de la ville » m'ont ruiné ! gémissait-il.

Et c'était vrai ! Les autos et les camions ne s'arrêtaient pas chez lui comme le faisaient autrefois les rouliers. Les charretiers étaient devenus rares, l'ombrière, l'ardier, le char-à-bancs avaient cédé la route à de majestueux « six roues » ou à des cars qui se contentaient d'envelopper l'auberge de poussière.

Persone ne me demande plus ni gîte, ni couvert ! se lamentait le père Hermet.

Pourtant, le vieillard avait connu l'auberge florissante. Autrefois, la « Baraque de Bugeac » avait été construite pour servir de refuge aux voyageurs retardés en montagne. On peut lire encore, au-dessus du porche de pierre, une inscription rongée par l'âge :

1830. MAISON DE SECOURS

Rapidement, le refuge, halte tout indiquée, s'était transformé en hôtellerie.

Une haie d'épines et de pierres sèches, percée d'une porte à claire-voie, séparait la maison de la route. C'était une construction basse, flanquée à droite d'une étable et, à gauche, d'un chais. Dans un coin de la cour, une source alimentait en eau claire un vieux bac en bois, recouvert de mousse.

Vraiment, un charme étrange se dégageait de cette auberge noyée dans les solitudes du Gévaudan.

Les vieux de la baraque ont un solide magot ! répétait-on.

Et les chemineaux, les braconniers, les gens du pays, les rouliers, tous ceux qui avaient l'habitude de passer devant ou derrière le refuge songeaient aux deux octogonaux qui criaient misère à côté de leur or.

■ ■ ■

Le terrassier colla son visage à la vitre. Un chien, à l'intérieur, aboyait furieusement. A la vue du visage ami, la bête approcha son museau au carreau. Le chien avait la gueule ensanglantée !...

M. Fabre, occupé à la réfection d'une route voisine, était venu, ce matin-là, un

trouvèrent toujours chez eux un quignon de pain blanc et une botte de paille.

On ne sait rien... On nous avait dit que...

Le genre des victimes, lui-même, abonda dans ce sens. — Si mes beaux-parents avaient un billet de cinq cents francs devant eux, c'était tout ; aux dernières vacances, lorsque je suis venu les aider, c'est tout juste s'ils avaient, le matin, un peu de lait pour mêler au café.

Le malfaiteur avait-il donc tué pour une somme infime ? Ou bien, le cambriolage ayant été simulé, ne s'agissait-il pas de la vengeance d'un roulier ? Ou n'était-ce pas l'épilogue d'une de ces haines tenaces qui divisent les familles des hameaux solitaires ?

Toujours, l'enquête ramenait le commissaire Buffet, de la brigade mobile de Clermont-Ferrand, vers les habitants de Bugeac et de Grèzes ? Cependant, bon gré, mal gré, les policiers durent suivre les pistes forgées par la rumeur publique :

C'est un vagabond qui a fait le coup !... Quel vagabond ? Un tel... Non ! Tel autre. Enfin, l'accord se fit sur un vieux chêmeu.

C'est Jean Donzelot !... Un gueux qui revient chaque année par ici. C'est lui l'assassin !

Ce haro donna le branle à trente gendarmes qui s'élançèrent sur la piste du pauvre diable. De Mende à Saint-Flour, les carrefours furent barrés. Et Léon Donzelot, traqué, affamé, hors de force, tomba un matin entre les mains du brigadier de Bagnols-les-Bains.

Je suis innocent ! répétait-il ; laissez-moi retourner apprivoiser mes amis, les petits oiseaux !...

A l'heure même où, à grandes bourrades, on jetait au cachot l'infortuné truand, un douloureux cortège s'ébranlait de la « Baraque de Bugeac ».

Précédées d'un prêtre et

Il n'en fallait pas plus. Les policiers, rassemblés dans le terme de Nauton, criaient avec entêtement.

Vous étiez seul à bracommer, cette nuit-là, dans les parages de la « Baraque de Bugeac » ?

Non, je dormais ici, chez moi !

C'est faux ! Vous avez même été frapper à la porte des Hermet.

Non... J'ai seulement appelé !

Et les paysans, rassemblés au dehors, devant la demeure de Nauton, criaient leur haine :

C'est lui l'assassin... ar-



# PETITES CAUSES

## Une riche nature

DEPUIS le fameux procès du marquis de Gesvres, qui fit scandale au XVIII<sup>e</sup> siècle, les tribunaux ont été, bien souvent, saisis des doléances d'épouses délaissées.

Le droit canon, comme le Code, prescrit aux époux de suivre le précepte de l'apôtre : « Ils seront deux dans la même chair » et les règles ecclésiastiques, aussi rigoureuses sur ce chapitre que les articles de la loi civile, enseignent que la consommation est le but même du mariage.

La logique impeccable des canonistes les a conduits à fouiller la question avec une minutie auprès de laquelle un paragraphe de notre loi paraît bien anodin; il n'est pas de lecture plus réjouissante, par exemple, que les *Décretales* d'Yves de Chartres, prélat fameux du XII<sup>e</sup> siècle, qui passa une partie de sa vie à imaginer les « cas » les plus subtils, les plus complexes que pourraient provoquer les conflits d'intimité conjugale, soumis aux juridictions religieuses.

De nos jours, les tribunaux sont appelés, de temps à autre, à arbitrer des procès de ce genre : la Cour de Caen vient de rendre, il y a quelques semaines, un arrêt qui mérite d'être retenu.

Nous avons cité plus haut le nom du marquis de Gesvres, par contraste avec la cause



M<sup>e</sup> Chochon fit revenir la Cour sur sa décision.

dont a connu la Cour normande.

Infortuné marquis ! Sa couronne reste attachée au souvenir du plus impuissant des maris.

La marquise, dont le tempérament exigeait une satisfaction totale, s'était résolue, même au prix d'un scandale qui réjouit et la Cour et la ville, à soumettre sa détresse au Parlement de Paris. Le marquis regimba, affirmant qu'une telle accusation n'était que le produit de la méchanceté, qu'il



Une « cause » particulièrement délicate à résoudre a été évoquée au Palais de Justice de Caen (à droite).

était — Dieu merci ! — aussi bien constitué que son père et que, si la marquise était restée telle qu'au premier soir des noces, c'est qu'elle avait opposé à ses légitimes sollicitations refus et dérobades vexatoires.

Pour sortir du doute, le Parlement ordonna la procédure du « Congrès ». Les matrones réunies autour du lit assistèrent à l'expérience. Le marquis demeura pantois ! A deux, à trois reprises, et même plus, il tenta son effort. Vainement. Il accusa le mauvais sort, la gêne où l'avait mis le déploiement d'un pareil spectacle, pour justifier de son insuccès. Triomphante, la marquise de Gesvres tira de cet exploit négatif les conclusions qui devaient amener le Parlement à prononcer l'annulation du mariage. Elle se remarqua peu après et elle eut une dizaine d'enfants...

Mais l'histoire avait défrayé la chronique et le bruit avait été si fort que l'on décida d'abandonner le « Congrès » qui, depuis ce débat mémorable, ne fut plus employé par les juristes pour résoudre les cas difficiles.

Le procès très contemporain, venu devant la Cour de Caen, se présente comme une réplique opposée à celui de M. de Gesvres.

Ici, Madame reprochait à son mari un « excès dénaturé »; la première nuit nuptiale fut pour elle une épreuve cruelle. Monsieur, pourvu d'une force grande, ne mit pas, dans l'accomplissement de son devoir, la délicatesse qu'on pouvait attendre d'un galant homme. Il se montra brutal dans son appétit, blessa son épouse et lui laissa à la fois une infirmité physique et un dégoût propre à lui donner une véritable psychose.

Madame étant partie, bouleversée, chez sa mère, trois jours après le mariage, Monsieur demandait le divorce en invoquant l'abandon injurieux du domicile conjugal; par une réplique immédiate, Madame

se portait « reconventionnellement demanderesse » et, « pour le préjudice subi », réclamait 10.000 francs de dommages-intérêts.

En première instance, Madame obtint gain de cause; complètement. Elle avait sollicité du tribunal, « pour éclairer sa religion », une enquête, demandant à être « appointée », à prouver « par toutes voies et moyens de droit, et notamment par témoins (!), que son état maladif était dû aux actes de violences commis par son mari au cours de relations intimes ».

Le tribunal se passa de l'enquête : les certificats médicaux produits par la femme lui parurent preuves suffisantes. Il débouta le mari, jugea que, si Madame avait quitté le domicile conjugal, ce départ n'avait rien d'injurieux, étant motivé par un état maladif, et que le fait pour le mari d'avoir tenté d'en tirer argument en vue du divorce était à lui seul un outrage; par contre, il estima que les documents médicaux établissaient le bien-fondé des griefs de l'épouse et il condamna le mari trop vigoureux aux 10.000 francs réclamés par la blessée.

Sur l'appel de Monsieur, la Cour de Caen a maintenu le divorce au profit de Madame; mais, conformément à la thèse soutenue par M<sup>e</sup> Robert Chochon, elle a refusé d'allouer la moindre indemnité.

« ... Attendu — dit la Cour — que les faits de violences répréhensibles, retenus par le tribunal contre X... et sur lesquels il base l'allocation au profit de Madame X... de 10.000 francs de dommages-intérêts, ne sont pas établis; que la preuve qu'ils sont imputables à X... qui les nie paraît impossible... »

En effet, une enquête par témoins aurait été malaisée. Si, d'aventure, on l'avait ordonnée, on ne voit pas comment, pour apprécier la responsabilité de transports amoureux, eût été réglé le transport de justice !...

Jean MORIÈRES.

# DES MUSCLES EN 30 JOURS

## Nous le garantissons

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de muscles ». En trente jours nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince : nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

ET EN CENT CINQUANTE JOURS. — Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais, dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demandons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement obtenu de la tête aux pieds.

NOUS AGISSONS ÉGALEMENT SUR VOS ORGANES INTÉRIEURS. — Nous vous ferons heureux de vivre ! Vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention : ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions, nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse : celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles la fermeté dont la provenance vous émerveille, mais nous vous donnons encore l'ÉNERGIE, la VIGUEUR, la SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre : nous garantissons ce que nous avançons : FAITES-VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUT le livre GRATUIT : Comment former ses muscles. Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude.

Ce livre est à vous : il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'expédition. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

BON GRATUIT A DÉCOUPER OU A RECOPIER  
DYNAM INSTITUT (Service M. 124), r. La Condamine, 14, Paris-17<sup>e</sup>  
Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre livre intitulé : Comment former ses muscles, ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour les frais d'expédition.

Nom : .....  
Adresse : .....

*Incredible* 40 MORCEAUX  
et 1 appareil portatif valise

Fr. 475  
payables  
Fr. 39.»  
par mois

8 JOURS A L'ESSAI - 1<sup>er</sup> versement 1 mois après la livraison

L'appareil portatif à aiguilles Réve-Idéal, d'une sonorité parfaite, dimens. : 40x31x16 cm., est d'une présentation irréprochable, recouvert simili-cuir brun. Le moteur est absolument silencieux. Il est garanti 5 ans. L'appareil seul : fr. 275. » ; payables fr. 23. » par mois. Nous fournissons également une série de 40 morceaux à aiguilles choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés : fr. 200. » payables fr. 16. » par mois (fr. 24. » 1<sup>er</sup> vers.). Nous recommandons notre combinaison de 1 appareil et 20 disques au prix de fr. 475. » payables fr. 39. » par mois (fr. 46. » 1<sup>er</sup> versement) Nous fournissons tous les appareils et disques « Pathé » et « Idéal ».



Demandez notre catalogue N° 46.

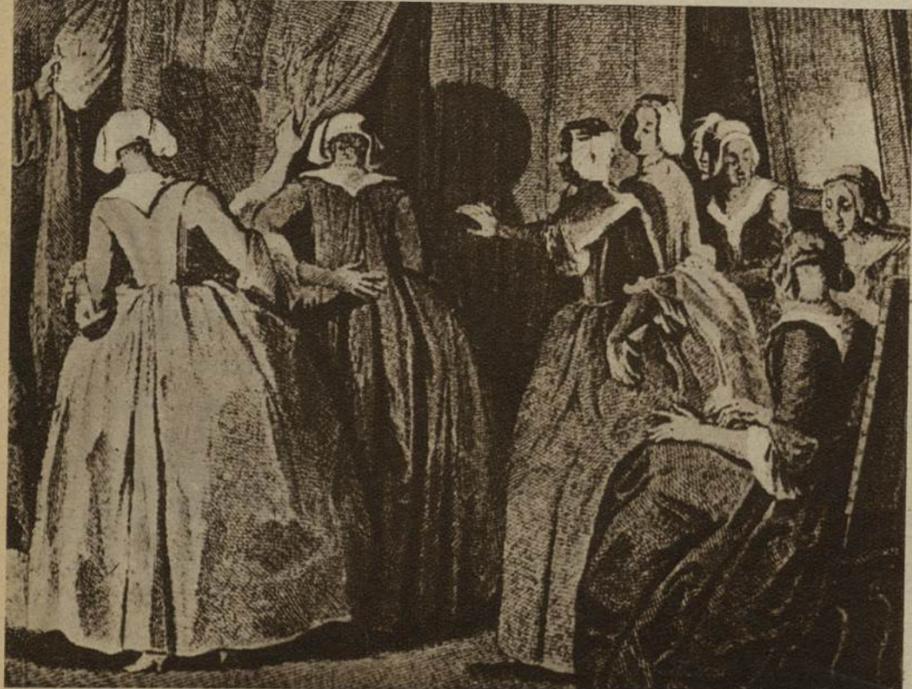
8 JOURS A L'ESSAI

### BULLETIN DE COMMANDE D. 14

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un phonographe portatif Réve-Idéal, à aiguilles, ainsi qu'une série de 20 disques (40 morceaux) (rayer ce qui ne convient pas), au prix de fr. ...., que je paierai fr. .... par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Nom et prénoms ..... Domicile .....  
Profession ou qualité ..... Gare .....  
Département ..... Fait à ..... le ..... 193

**Girard & Boitte**  
112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)



Tandis que le marquis de Gesvres s'efforçait de donner la preuve de sa valeur de vaillant époux, les matrones, réunies en « congrès », surveillaient le débat.

Thonon-les-Bains  
(de notre correspondant particulier).

Il ne fut d'abord qu'une rumeur, une rumeur qui se mêla à toutes celles qui courent, depuis le triple assassinat de Publier, autour de la maison de l'X.

On venait de découvrir à qui appartenait l'arme du massacre : la massue de bois, trouvée ensanglantée, sous le hangar du vieux chalet de la famille Blanc, au fond d'un pressoir. Cette mailloche appartenait au facteur auxiliaire Marion, qui habite à Ballaison, à trente kilomètres du lieu du drame, mais qui possède à huit cent mètres de Publier, à Chonnay, un petit pavillon où logent ses deux sœurs.

Cette rumeur se précisa lorsqu'on sut que les gendarmes s'étaient, en effet, présentés chez les sœurs de Marion pour leur demander de leur montrer la massue de bois appartenant à leur frère.

La massue de bois avait disparu ! Marion, le facteur, qui, justement, passait à bicyclette, fut invité à son tour à dire ce qu'était devenu l'outil.

Il ne put que montrer aux gendarmes la poutre du grenier sur laquelle il avait déposé la massue.

— On aura dû me la voler, déclara le facteur.

— C'est bien, dirent les gendarmes ; voulez-vous nous en faire un croquis.

Sans hésiter, Marion dessina scrupuleusement la mailloche disparue. Le schéma figurait, point par point, l'arme du crime.

On lui présenta, d'ailleurs, le maillet sanglant. Le facteur l'examina longuement, minutieusement, sans nul trouble apparent.

— C'est bien, dit-il, la massue que j'avais confectionnée cet hiver, mais que je n'avais pas encore eu l'occasion d'utiliser. Je peux même vous dire que, pour percer le trou, j'avais eu recours à un voisin, lequel avait emprunté au père Blanc, qui a été tué, sa tarière.

Tragique ironie ! C'est l'outil de la victime qui avait servi à préparer la massue dont on devait, quelques mois plus tard, se servir pour lui fracasser la tête.

— Tout cela, s'inquiétèrent les gendarmes, ne nous dit pas comment votre mailloche a quitté votre grenier pour être retrouvée, le lendemain du crime, pleine de sang, sous le hangar des Blanc.

— Je vous le répète, répondit Marion, très calme, on a dû me la voler. Avouez qu'on m'a joué là un drôle de tour...

■ ■ ■

Tel fut le point de départ du rebondissement de l'enquête sur le triple assassinat de Publier.

Et tandis que Jean-Marie Blanc, le fils des victimes, sur qui, un moment, avaient pesé des soupçons, rentrait dans l'ombre, la personnalité de Jules Marion, le paisible facteur de Ballaison, allait occuper désormais toute l'attention.

On s'assura de son emploi du temps pendant la nuit du drame.

Marion n'eut pas des réponses très précises. Il affirma toutefois être rentré se coucher à Ballaison. Et son alibi put être reconnu exact jusqu'à dix heures et demie.

— On vous a vu, le lendemain, lavant une chemise à la fontaine, lui lança l'un des enquêteurs.

— C'est possible, répondit Marion ; mais pourquoi supposer qu'elle était tachée de sang ?

— Un autre témoin vous a vu à Evian, le matin du crime. Vous y avez mis votre bicyclette dans le train pour rentrer à Ballaison.

— Ce n'est pas vrai. Qu'on le prouve. Je vous dis que j'ai passé la nuit dans mon lit, à Ballaison.

Marion fut relâché.

Les enquêteurs se concertèrent. Devaient-ils faire porter à ce brave fonctionnaire, mutilé de guerre, bientôt titularisé dans son emploi de facteur, le poids d'un acte aussi atroce que le triple assassinat concerté du père Blanc, de sa femme et de sa fille ?

On chercha un mobile. On trouva que Marion avait eu

des discussions avec les Blanc, notamment avec leur fille.

On chercha dans son passé le souvenir d'une violence, qui puisse laisser prévoir le monstrueux massacre. On trouva que Marion avait, jadis, blessé un voisin d'un coup de hache.

Tout cela était-il suffisant ?

On se souvint aussi de certaines réponses embrouillées du facteur — sur son emploi du temps — sur la massue de bois... Marion avait déclaré, en effet, qu'il ne s'était jamais servi de l'arme du crime, alors qu'il s'en était servi une ou deux fois...

— Allons, Marion, expliquez-vous... Les charges qui pèsent sur vous sont graves. L'arme du crime vous appartient, et vous ne pouvez donner de la nuit du drame un emploi du temps rigoureux.

— Arrêtez-moi, si vous croyez que c'est là votre devoir ; mais je jure que je suis innocent. Pourquoi aurais-je tué les Blanc et leur fille ? Dans quel intérêt ? Et qui, parmi tous ceux qui me connaissent, me croirait capable d'un tel massacre ?

Marion fut arrêté à nouveau. Cette fois, on ne le relâcha pas.

■ ■ ■

Le mystère de l'X est-il éclairci ?

Jules Marion est-il ou non l'auteur du triple assassinat ?

Voilà l'énorme point d'interrogation qui préoccupe toute la région chablaise. On aimerait ne plus douter, savoir comment et pourquoi un homme a pu commettre un acte aussi atroce, et être sûr que la justice ne s'égarera pas.

Aux charges qui ont entraîné l'arrestation du facteur, s'ajoutent celles que des témoins dressent contre lui. On a vu maintenant Marion partout la nuit du drame, à Publier, à Bons, à Souvaine... et en uniforme de facteur ! Imprudent assassin qui n'enlève même pas son uniforme pour aller commettre son crime !...

Marion, pourtant, ne semble pas s'é-

*L'affaire se complique du fait que peu avant le crime vingt témoins ont vu Marion en uniforme de facteur à trois ou quatre endroits différents.*



# LE MYSTÈRE

# DE L'X

Ci-dessous : Le Palais de justice de Thonon-les-Bains. — En bas : Un gendarme a trouvé l'arme du massacre.

Le capitaine de gendarmerie et le juge d'instruction (ci-dessous) enquêtent dans la maison du drame (en bas)



La fille des époux Blanc, (ci-dessus) s'était querellée avec le facteur Marion.

mouvoir de la terrible inculpation dont il est l'objet. Nous l'avons rencontré, sur le quai de la gare de Thonon, alors qu'il attendait, escorté de gendarmes, le train qui devait le conduire à la prison de Saint-Julien-en-Genevois (car Thonon, qui a vu son tribunal rétabli après la réforme judiciaire, n'a plus de prison).

En considérant cet homme de petite taille, à la figure joviale, nous avons peine à voir en lui le monstre que l'on cherche.

— C'est cette massue qui vous accuse !...

— Je le sais bien, dit-il. C'est quelqu'un qui m'a joué un vilain tour.

— On vous disait ennemi du père.



Au moment où, à la gare de Thonon-les-Bains, Marion (à droite) partait pour la prison de Saint-Julien-en-Genevois, l'inculpé gardait un optimisme souriant.

— Quelqu'un ?

— Oui, je sais ce que je sais. Je ne veux pas dire le nom. Mais ce n'est pas quelqu'un de la famille Blanc. On a eu tort de soupçonner de ce côté-là.

— Pourquoi avez-vous raconté que votre massue n'avait jamais servi ?

— Je ne sais plus. Je perds la mémoire. A force de m'interroger, ils m'ont fait peur.

— Et maintenant ?

— Ils ne me garderont pas long-

— Le « vieux » ? C'était fini... On se « recausait » de nouveau. Nous avons trinqué ensemble, il n'y a pas très longtemps... Ah ! qu'est-ce qu'on va penser de moi, à Ballaison, après cette histoire, quand je serai libre, bientôt, sans doute ?...

Marion est-il innocent ?

Ou joue-t-il, avec un cynisme déconcertant, la comédie de l'innocence ?

M. CONVERSY.

Lille (de  
notre correspon-  
dant particulier).



NE main se posa sur l'épaule de Georgette Père, la petite ouvrière de la faïencerie de Feignies. Une femme en cheveux, au visage creusé par la misère, qui rôdait depuis plusieurs jours aux alentours de l'usine, s'était soudain penchée vers elle.

— Venez, j'ai à vous parler !... Un peu effrayée, Georgette Père se laissa entraîner jusqu'au prochain carrefour. Alors, la femme au visage maigre la prit aux épaules et, les yeux dans les yeux, le regard dur, la lippe méprisante, elle murmura :  
— Petite sottise !... Vous avez pour amant Charles Flammecourt, mécanicien dans votre atelier ?  
— Oui...

— Eh bien ! vous feriez mieux de le laisser tranquille. C'est le père de mes gosses. Comme vous, naïvement, j'avais cru à ses belles promesses, à ses serments d'amour. Je m'étais mise en ménage avec lui, à Maubeuge. Nous aurions pu être heureux. Mais, dès qu'il m'eut rendue mère, il me délaissa. Il ne rentrait plus ; les filles faciles du quartier se disputaient ses nuits. C'est un goujat. Au lieu de me donner de l'argent pour élever mes petits, il me rouait de coups. A la fin, lasse de ce martyre, je l'ai quitté et j'ai demandé réparation à la justice. Il a été condamné à élever, jusqu'à treize ans, les deux enfants qu'il avait reconnus. Il me doit aussi une petite pension, mais comme il gaspille toute sa paye avec vous, mes gosses et moi mourrons de faim. Laissez donc Charles Flammecourt tranquille. C'est un bon conseil...

Avant de s'éloigner, la femme délaissée montra à Georgette Père des lettres, des papiers, des photos qui en disaient long sur le passé du bellâtre.

Restée seule, la petite Belge éclata en sanglots. Il lui sembla que, d'un seul coup, toute sa vie s'était brisée. Rentrée à l'atelier, elle résorba ses larmes et son immense chagrin en modelant la porcelaine avec une ardeur têtue. Pour la première fois, elle n'osa pas tourner ses yeux rieurs vers les machines où était occupé son ami.

■ ■ ■

— Tu me boudes, Jojo ?

Le soir, en quittant l'usine, Charles Flammecourt, inquiet et enjôleur, retrouva Georgette Père.

Baissant les yeux, cherchant à fuir, très vite, à voix basse, la gamine exhala sa désillusion.  
— Laissez-moi. Vous avez d'autres maîtresses ; vous avez surtout une femme et deux gosses qui meurent de faim. Je ne veux plus vous voir...

Un sanglot lui broya la gorge. Elle répéta :  
— Je ne veux plus vous voir... Allez-vous-en !...

Insinuant, son compagnon tenta, une fois encore, de lui prendre la taille. Elle le repoussa avec mépris.

— Jojo... Jojo... pourquoi pleures-tu ? On t'a menti... ; tu sais bien que je n'aime que toi... rien que toi !

— Vous avez dit ça à toutes les filles du pays... Vous êtes une brute. Un soir même, vous m'avez giflée. Vous êtes un coureur et un lâche... Je ne veux plus vous voir... Adieu !

D'un geste brusque, elle s'arracha à l'étreinte du jeune homme et elle prit en courant le chemin de la gare. Charles Flammecourt serra les poings. Il avait lu, lui, le don Juan, un tel dégoût dans les yeux de la petite Belge, qu'il devait perdre tout espoir de renouer sa liaison avec Georgette Père.

Alors, comme la gamine aux formes souples, ses cheveux bruns flottant au vent, se fondait parmi la foule, son compagnon planté là, interdit et mortifié, eut un rire mauvais.

— Nous verrons bien si je t'aurai, petite garce, siffla-t-il.

■ ■ ■

Georgette Père avait dix-neuf ans, l'âge de l'avril admirable où choses et gens prennent la couleur des yeux bleus qui les regardent. La vie, pourtant, n'avait jamais eu de tendresse pour la petite ouvrière. Orpheline de très bonne heure, Georgette avait été recuei-

Par trois fois, à coups de rasoir, la brute taillada en forme de croix le nez et les joues de celle qui l'avait fui

En descendant du train, Georgette Père devait, chaque soir, traverser un petit bois. Le samedi 9 juillet dernier, comme elle rentrait à La Bouverie, la jeune fille aperçut son ancien amant qui se trouvait à l'orée du bois. Il se tenait au milieu du sentier qui s'enfonçait sous les grands arbres. Elle ne pouvait plus l'éviter.

— Ecoute, Jojo, dit-il, j'ai besoin de te parler. Ce sera notre dernière entrevue. Elle est nécessaire. Je ne veux plus que tu me juges mal. Laisse-moi t'accompagner une fois encore. Ensuite, tu ne me verras plus. Je quitterai l'usine demain.

Georgette accepta un dernier tête-à-tête. Ils marchèrent lentement, sans dire mot, quand, soudain, la gamine prit peur. D'étranges lueurs couraient au fond des yeux du Maubeugeois.

— Qu'est-ce que tu me veux donc ? demanda-t-elle, effrayée.

— Ce que je veux ? Te reprendre...  
— Ca, jamais... J'aime mieux mourir. Va-t-en !

Elle n'acheva pas. Le jeune homme lui avait lancé, à toute volée, en pleine figure, son poing énorme. Le visage tuméfié, la gamine roula sur la mousse en hurlant de douleur et d'épouvante. D'un coup de talon à la tempe, la brute la laissa immobile et muette. Georgette, durement touchée, s'était évanouie.

Alors le misérable se jeta sur elle. Il tira de sa poche un rasoir, et, avec une froide cruauté, il se mit à taillader en forme de croix les joues et le nez de la malheureuse.

Charles Flammecourt avait prémédité son acte ; dans sa rage implacable, il avait imaginé de nouveaux raffinements. Les horribles plaies, à jamais gravées dans la face de son amant, devaient être plus hideuses encore. Et ricanant, il tira de sa poche une petite fiole pleine d'un acide noirâtre qu'il versa goutte à goutte sur la triple blessure.

Il s'appliqua ensuite à coller de minces bandelettes de toile gommée sur les croix douloureuses.

Lorsque Georgette Père revint à elle, sa demi-conscience atténuée, pour un instant, les terribles souffrances. Elle sentit sur ses lèvres le goût âcre du sang et la morsure de l'acide. Penché sur elle, le Maubeugeois était calme. Elle supplia :

— Qu'est-ce que tu m'as fait, dis ? Qu'est-ce que tu m'as fait ?

Pour toute réponse, il lui prit les mains :  
— Lève-toi ! suis-moi ; tais-toi ou je t'achève !

En marchant, Georgette reprit peu à peu ses sens. En même temps, elle sentait, sur son visage, trois brûlures intolérables qui semblaient lui ronger la chair des joues et du nez.

Après le fer du rasoir, c'était le poison qui creusait dans sa face les trois stigmates indélébiles. Le tortionnaire, empêchant son amant de porter les mains à sa figure, la conduisit ainsi jusqu'à la frontière belge. Arrivés sur la lisière du bois, il l'envoya rouler à terre d'un coup de pied dans les jambes.

— Tu m'en veux ? demanda-t-il encore.  
— Oui, je te hais... Tu es un sauvage... un assassin !

— Vas, ricana-t-il, c'est un sauvage que tu n'oublieras jamais !...

■ ■ ■

Georgette Père se traîna jusqu'à La Bouverie. Sa tante, affolée, la reçut dans ses bras.

— Oh ! tante ! comme j'ai mal !...  
On ôta les bandelettes gommées et alors apparurent les effrayantes balafres. Un docteur, mandé en hâte, constata les ineffaçables entailles et posa trente-huit agrafes.

A son tour, la police fut alertée. Tôt arrêté, Charles Flammecourt joua les étonnés.

— Des plaies ? En forme de croix ? La croix des vaches ? Eh bien ! sans lui souhaiter de mal, cette gueuse ne les a pas volées !

Il fallut trois jours au juge d'instruction pour obtenir les premiers aveux de l'inculpé.

— Oui, c'est bien moi ! gouailla-t-il soudain. Est-ce bien travaillé ?... Des croix comme ça, on n'en voit pas tous les jours. Trois à la fois, surtout... Ah ! pour sûr que je l'ai « soignée »... Elle était trop jolie, trop excitante... Elle m'avait « envoyé paître », la petite garce !

Alors, j'ai voulu que, plus jamais, d'autres n'aient envie de l'épouser... Je crois que j'ai réussi !

Telle fut l'insolente et sinistre confession du tortionnaire, qui, déféré au Parquet d'Avesnes, s'est empressé de faire choix d'un très habile défenseur, M<sup>e</sup> Mossay.

La brute, au vrai, ne risque pas grand-chose. Son monstrueux forfait ne lui coûtera guère. Il ne passera pas aux assises. Il ne peut qu'être inculpé de coups et blessures, au même titre qu'un individu poursuivi pour avoir administré une gifle à un quidam...

Et tandis que, d'ici quelques mois, le sinistre don Juan de Maubeuge pourra de nouveau ensorceler les faibles filles dans les sentiers fleuris des sous-bois ardennais, Georgette Père, son amant douloureux, restera hideuse, défigurée à jamais. Toute sa vie, la naïve petite Belge, avec le souvenir de l'épouvantable drame, va trainer, taillée à trois endroits sur son pauvre visage, l'infamante croix des gueuses.

Jacques SARRAT.



La jeune fille habitait à La Bouverie, près de la frontière française.

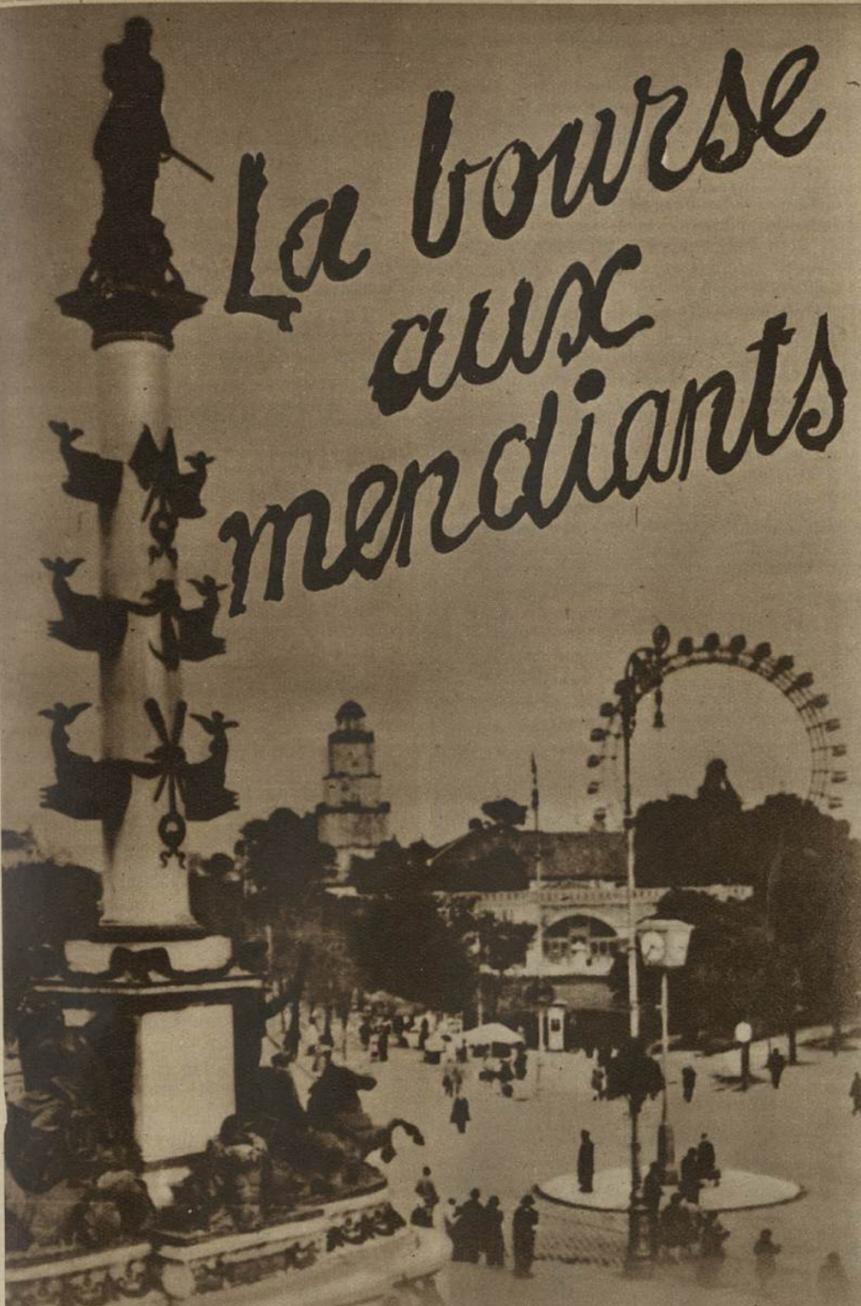


Georgette Père, le visage enveloppé de pansements, peu après le drame.



Charles Flammecourt (à droite, avec M<sup>e</sup> Mossay, son avocat,) avait entraîné la malheureuse, par un chemin creux (ci-dessus), jusque dans un petit bois (à gauche).

# La bourse aux mendicants



Vienne (de notre envoyé spécial).

EST au Prater de Vienne, cette foire géante, abritant à l'ombre de ses grands chênes millénaires ses immenses bâtiments forains, que se trouve la plus curieuse des « Bourses » qu'il soit donné de rencontrer dans le monde.

C'est une petite maison isolée, de sinistre apparence, dans laquelle, à la lueur blafarde des lointaines illuminations du Prater, des formes clopinantes, courbées et fugitives, spectres vivants de Quasimodo, se dessinent, le soir venu, semblant surgir des décombres qui pourrissent là depuis des mois.

Se douterait-on qu'entre ces murs lépreux se tiennent les assises d'une étrange « Bourse Financière » où des marchés d'argent les plus invraisemblables et les plus inattendus se traitent régulièrement chaque soir ?

On y accède librement par une lourde porte de bois. Au fond d'un corridor obscur, puant l'humidité et la misère, on descend par un petit escalier raide comme une échelle en s'agrippant à une rampe grasseuse. Une bouffée d'odeurs nauséabondes où se mêlent à l'alcool et à la fumée des relents de sueur et de misère saisit à la gorge et oblige à un mouvement involontaire de recul.

L'ami viennois qui me pilote chez les truands de la capitale autrichienne m'entraîne rapidement dans un des coins les plus obscurs et les plus discrets.

— Jamais les étrangers ne viennent ici, me confie-t-il, et rarement des visiteurs viennois. Les mendicants ont trop peur de rencontrer les « clients » qui leur font la charité ; si leurs trafics étaient connus de la population, leurs affaires en subiraient aussitôt le contre-coup. Vous êtes ici dans une société secrète et organisée, vous allez y voir des commerçants, des intermédiaires, des brasseurs d'affaires, tout

C'est à l'abri du Prater de Vienne, cette foire géante aux immenses bâtiments forains, que se tient la « Bourse ».

un personnel mandaté. Le mieux que nous ayons à faire pour l'instant est de nous rendre aussi insignifiants et invisibles que possible.

Je tourne les yeux vers la salle. Elle est grande, mais basse et étayée de grosses poutres rugueuses qui la font ressembler à un entrepont de transatlantique. Tout au fond, autour d'un bar que l'on devine derrière un épais nuage de fumée, des mendicants hirsutes palabrent tout en se faisant servir des chopes de bière.

La salle est encombrée de petites tables, toutes occupées en ce moment par des groupes affairés qui discutent. Il y a même, chose curieuse, des enfants en assez grand nombre qui crient, se chamaillent, se poursuivent sous les tables, au milieu des balayures qui parsèment le plancher raboteux. Ce que l'on prend, à première vue, pour un rendez-vous d'épaves humaines ressemble, au bout de quelques instants, à certaines brasseries de province où viennent, chaque soir, de bons bourgeois cossus.

La raison de ce contraste apparent est pourtant fort simple. Depuis la dernière guerre, le chômage et la misère ont décuplé ici le nombre des mendicants et des professionnels qui vivent de charité comme d'autres de commerce. Il leur a fallu se grouper, s'unir, et défendre leurs intérêts communs.

Tout près de nous, un homme assez correctement vêtu, un ouvrier sans doute, marchandait la « location » d'un bébé de quelques mois qu'il tenait sur les bras. Sa partenaire, une vieille mendicante à la face hideuse et ridée, en discutait le prix avec animation.

— Vous pourrez la voir demain, me dit mon

compagnon, arpenter les jardins publics de Vienne, implorant des jeunes mamans une offrande pour son poupon de location, en accompagnant ses remerciements de tout un tas de bénédictions. Tous les habitants de Vienne la connaissent.

La « Bourse aux enfants » a plusieurs succursales ou, plus exactement, elle en a une dans chacune de ces colossales maisons créées depuis la guerre par la municipalité de Vienne pour donner à un peuple affamé l'illusion de sa grandeur. Certains parents louent leurs enfants pour une somme fixée d'avance, tandis que d'autres, au contraire, se risquent à demander à la « place » un pourcentage sur les bénéfices. Cette deuxième combinaison se trouve être excellente si les enfants « loués » sont assez intelligents pour contrôler les recettes de l'employeur.

Mais, tout à coup, règne dans la salle une soudaine animation. Deux ou trois employés ont tiré de l'un des angles une sorte de petite estrade montée sur des tréteaux, pour la placer entre les deux colonnes de bois du centre.

Tous mes voisins ont déplacé leurs chaises dans la direction de cette petite scène improvisée, tandis qu'un grand diable hirsute s'est hissé d'un bond sur les tréteaux.

L'orateur est armé d'une ardoise et d'un morceau de craie. D'une voix criarde, il énonce les places disponibles et attend les enchères.

— Stefansdom... Une place sous l'entrée gauche du porche...

— Deux schillings...

Presque aussitôt, une autre.

— Plus 20 groschen...

— Plus 30...

— Plus 80...

— Adjugé ! laisse tomber le « commissaire ».

Et il continue :

— Rathauspark...

Successivement, tous les coins des rues, des boulevards célèbres de Vienne défilent en un instant. Puis il passe en revue les ponts, les abords des gares, des hôtels luxueux.

Sur son ardoise, il n'inscrit que le chiffre atteint et l'emplacement loué. Le bénéficiaire va lui-même payer d'avance à la caisse où il reçoit une quittance en règle qui garantira son droit contre tous les usurpateurs ou les « faux mendicants ».

Mais, dans la salle, des cris se sont élevés.

Le « commissaire » vient de mettre aux enchères les abords de l'immense bâtisse ouvrière Karl Marxhof.

Deux mendicants sont aux prises.

L'un d'eux, un grand diable à la figure rattachée, labourée de rides, crie plus fort que son partenaire, un petit vieux timide et hargneux.

Je n'ai jamais vu de tête semblable à celle du grand. Tout le tour de la face que l'on dirait faite de terre, pend de longues nattes retenues et liées par des morceaux de cuirs grossiers.

Nous apprenons alors qu'il appartenait autrefois au corps des guerriers hongrois surnommés « Les Enfants », ou « Detvas », en tchèque. Ces solides gaillards recrutés parmi les habitants des Carpathes russes mesuraient souvent deux mètres et formaient un corps d'armée spécial. Les derniers survivants de la débâcle austro-hongroise sont retournés dans leurs montagnes sauvages et inaccessibles.



Dans la salle enfumée, on vendait le journal des vagabonds, der Kunde.



Un type de mendiant des plus parfaits et des mieux « cotés » à la « Bourse ».

mineaux ; car les mendicants ont aussi leurs services de propagande et de presse, éléments indispensables pour un trust digne de ce nom. Der Kunde est une revue illustrée très répandue dans le monde entier.

On y peut lire, parfois, l'odyssée de certains artistes réduits à la misère par des malheurs qui les ont privés, tout d'un coup, du don qui, pendant des années, de pays en pays, de cirque en cirque, leur avait permis de gagner leur vie.

L'homme caoutchouc, le professeur Lyon, savait, par un simple effort de volonté, contraindre les muscles de son visage à composer la physionomie de César ou de Bismarck, de Napoléon ou de de Molke. Un soir, le professeur Lyon (de son vrai nom Geza Neugebauer) s'aperçut, en se regardant dans la glace, que ses muscles faciaux n'obéissaient plus à sa volonté. C'était un homme fini et réduit à se faire mendiant.

Dans un cirque de Vienne, la jeune acrobate américaine Ringens, un jour qu'elle se jetait d'une grande hauteur dans un bassin plein d'eau, calcula mal son élan et, tombant à côté du bassin, se brisa la colonne vertébrale ; abandonnée à Vienne par sa famille, il fallut une collecte parmi les mendicants pour la renvoyer dans son pays.

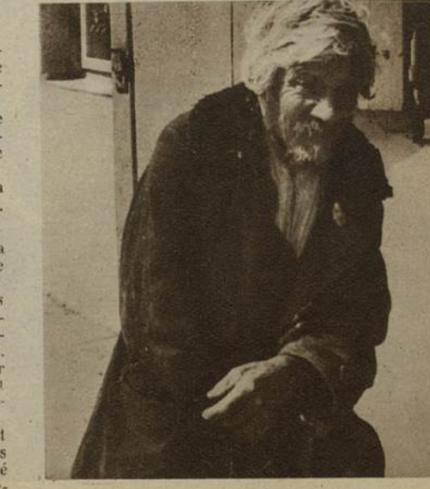
Ils sont comme cela des centaines qui pourraient nous raconter leur tragique existence et leurs espérances ruinées.

Tandis que, sous les acclamations frénétiques, un accordéoniste aveugle moud les derniers accords d'une fugue endiablée, nous nous glissons, mon cicérone et moi, vers la sortie.

Une bouffée d'air pur, venue des grands arbres du Prater, nous souffle au visage, chassant d'un coup le cauchemar de la « Bourse des mendicants », ses relents et sa pestilence.

Pierre ARGILLET.

Chaque matin, ce vieillard loqueteux va prendre son poste au « Volksgarten ».



Un « Detva » aux longues tresses (ci-dessous) est, lui aussi, devenu vagabond.



Couché devant la porte de la « Bourse », un mendiant attend qu'elle s'ouvre.



Une vieille mendicante à la face hideuse et ridée « louait » un enfant.

Quelques autres, comme le magnifique spécimen que nous avons sous les yeux, vivent de mendicité et vagabondent dans les villes d'Europe Centrale.

Enfin, non sans mal, la dispute se calme. Le « Detva » obtient sa place favorite, qu'il occupe depuis longtemps, et où il a fini par se créer une « clientèle ».

C'est sur cet incident que la « Bourse » a clos ses enchères.

■ ■ ■

A la partie purement « commerciale », va maintenant succéder un programme d'ordre plus élevé : la partie artistique.

La section artistique de la « Bourse des mendicants » de Vienne s'ennoblit en organisant des concours destinés à nommer le meilleur chanteur ou le meilleur aaleur de sabres.

Ce soir, c'est le concours du meilleur joueur d'accordéon. Durant une heure, il nous fut loisible d'entendre des talents divers dont certains atteignaient à une virtuosité inouïe.

Dans la salle, de plus en plus obscure et enfumée, on vendait le journal des vagabonds et des mendicants intitulé : Der Kunde, fondé en 1926, en Allemagne, et rédigé par les che-

# PROCES BIZARRES et COMIQUES

VII (1)

## PHOTOGRAPHES SPIRITES

LOIQUÉ le spiritisme se soit toujours défendu d'être une branche de la magie, on n'hésite plus guère aujourd'hui, surtout depuis que le propre descendant d'Allan Kardec a trahi la cause, à le ranger dans les manifestations de la sorcellerie contemporaine.

Comme toute sorcellerie, il devait intéresser la justice moderne dans la mesure exacte où il se colorait d'escroquerie.

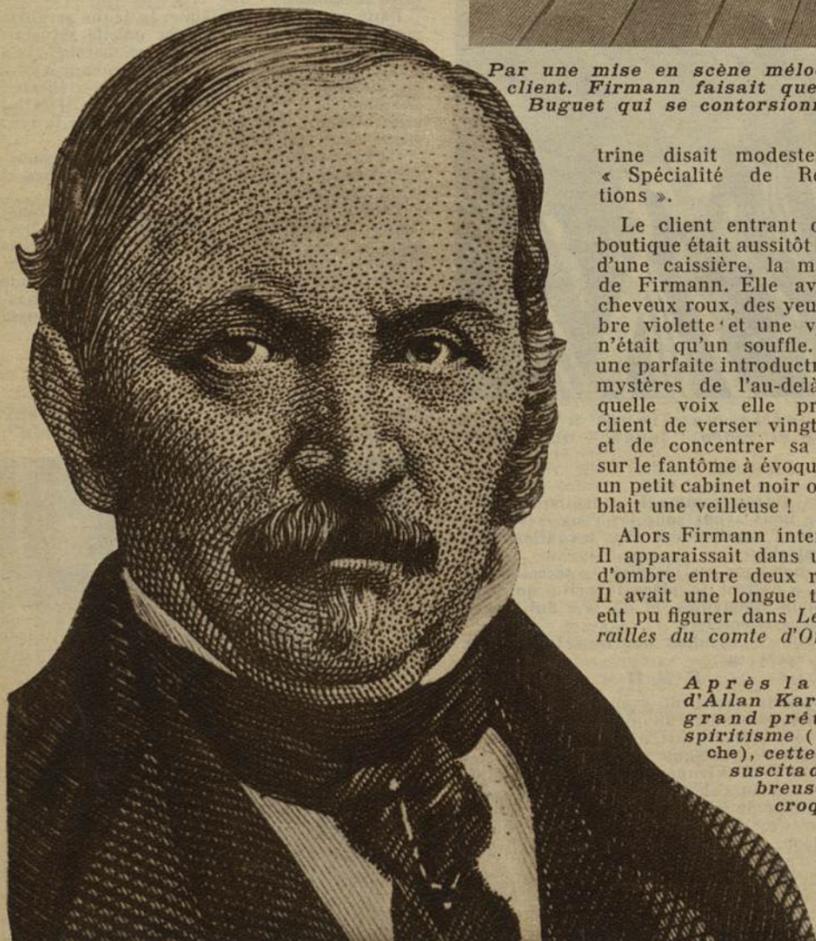
Mais, vers 1860, le spiritisme avait les reins plus solides qu'aujourd'hui. Il venait de pénétrer en France avec l'autorité de ce qui arrive d'Amérique. Les apparitions d'esprit étaient fort nombreuses et fort éloquents, aussi éloquents que les croyants intrépides qui lisaient ou rédigeaient de nombreuses revues et des ouvrages pseudo-scientifiques dont les éditions s'enlevaient dans l'enthousiasme.

Cette magie assez naïve et, somme toute, assez sympathique — car beaucoup plus innocente que le culte de Satan — devait, comme toute croyance, susciter des exploiters et des escrocs.

Aux environs de 1870, divers tribunaux eurent à connaître des exploits d'ingénieux filous qui « travaillaient » cette matière nouvelle. Rarement procès correctionnel fit plus de bruit, déchaina plus de passions et de rires que l'affaire dite des *Photographes Spirites*, qui vint à Paris, devant la septième Chambre correctionnelle, les 16 et 17 juin 1875.

Le grand prêtre de la Religion Nouvelle, Allan Kardec, était mort et c'est un sieur Leymarie qui avait pris la direction de *La Revue Spirite*, publication qui dure encore et a toujours ses lecteurs. Leymarie cumulait. Il était aussi libraire mais se sentait des dispositions pour une industrie plus productive. Il avait hérité de toute la confiance que les fidèles avaient mise en Allan Kardec. Chose curieuse, il n'en était pas tout à fait indigne. Il avait la foi spiritiste mais il pensait qu'il faut aider la nature et qu'un petit coup de pouce dans les manifestations de l'au-delà ne pouvait qu'accroître le prestige du spiritisme sur les prosélytes. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il fit la connaissance de deux farceurs avec lesquels il s'entendit très bien : Bu-

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 239.



Après la mort d'Allan Kardec, le grand prêtre du spiritisme (à gauche), cette magie suscita de nombreuses escroqueries

guet, photographe, et Firmann, « médium américain ».

A une époque où on ne visait dans la photographie qu'à la reproduction exacte du réel, Buguet fait figure de novateur. Il eut, avant tout le monde, l'idée, chère à tous les artistes d'aujourd'hui, que la photo est tout à fait apte à nous révéler l'aspect surréel du monde. Quelles merveilles n'eût-il pas réalisées s'il avait eu à sa disposition la technique de 1933 ou le cinéma sonore !

Buguet ne pouvait disposer que des plaques aveugles dont on se contentait vers 1875 et il obtint néanmoins des merveilles. Les trois compères s'étaient associés pour mettre ces merveilles en valeur. Comme leurs qualités se complétaient d'une façon qui tenait du prodige, les résultats dépassèrent toute espérance ! Dans une sombre rue de la rive gauche, la boutique de Buguet accueillit d'abord quelques clients assoiffés de mystère mais il fallut bientôt prendre des numéros. Un modeste écriteau placé en vi-

faisait quelques passes magnétiques sur la tête de Buguet qui venait, lui aussi, d'écarter deux rideaux noirs.

C'était alors au tour de Buguet. Il hérissait sa chevelure d'un air inspiré et poussait vivement le client devant un appareil photographique. Quelques minutes après, on remettait à la dupe si bien cuisinée son propre portrait, derrière lequel apparaissait un spectre flottant dans l'air, enveloppé de voiles nuageux, et le visage de ce spectre était exactement celui du parent mort sur qui la victime des trois escrocs avait « concentré sa pensée ».

Tout cela était fort simple mais le coup de génie, c'était la connaissance que les trois associés possédaient de la sottise humaine. D'abord, la caissière avait interrogé le client dans la boutique, sans qu'il s'en aperçût nettement, sur les caractères physiques du parent à évoquer. Sur la plaque où l'on venait de fixer les traits du client, on faisait une surimpression en se servant de

croyants attachés davantage aux simulacres qu'à l'idée. L'audience vit ce spectacle peu banal de trois escrocs, d'accord avec le ministère public pour s'accuser, et combattus, réhabilités par leurs victimes. Il faut, à ce propos, citer quelques passages des interrogatoires épiques de ce procès :

M. LE COMTE DE BULLE (46 ans). — Je suis allé chez Buguet et, dans l'image qu'il m'a livrée, j'ai très positivement reconnu le portrait de ma sœur.

M. LE SUBSTITUT. — Mais on vous a montré la tête découpée à l'aide de laquelle on a obtenu cette image !

LE TÉMOIN. — Pour moi, cela n'est rien. La ressemblance est incontestable ; je suis convaincu de la réalité du portrait.

M. LE SUBSTITUT. — Mais, dans l'enquête, on a fait l'opération devant vous, on a manœuvré la poupée en votre présence.

LE TÉMOIN. — Ce n'est pas le même cli-

ché.

LE PRÉSIDENT. — Voici la tête à l'aide de laquelle on a obtenu le portrait de votre sœur !

LE TÉMOIN. — Cela ne ressemble pas à ma sœur.

LE PRÉSIDENT. — Ne vous a-t-on pas fait apparaître un prince indien ?

LE TÉMOIN. — Non ! un Inca.

LE PRÉSIDENT. — Et l'empereur Maximilien ?... Cela vous a coûté 4.000 ou 5.000 francs ...

M. de Veh indique qu'il a conduit sa fille chez les photographes sur la recommandation du Prince de Wittgenstein et, sur la photo, est apparu « le cousin Charles ».

LE PRÉSIDENT. — Eh bien ! vous avez devant vous la boîte de laquelle on tire les esprits.

LE TÉMOIN. — M'a-t-on fait venir pour me dire que j'étais un imbécile ?

LE PRÉSIDENT. — Non, mais pour vous dire qu'on en voulait à votre bourse.

LE TÉMOIN. — Jamais on ne m'a demandé d'argent.

LE PRÉSIDENT. — On comptait sur votre générosité et elle a été grande...

M. JACQUES DESSENON, marchand de tableaux (54 ans). — Je ne voulais pas croire aux photographies spirites. Pour en avoir le dernier mot, j'allai chez Buguet et, à deux reprises, il me donna des épreuves très mauvaises. Je manifestai mon étonnement à un certain M. Scipion qui se trouvait là et qui me dit être un très fort médium. Eh bien, lui dis-je, demandez à M. Buguet de me faire poser une troisième fois et ajoutez vos forces magnétiques aux nôtres pour l'évocation... L'épreuve fut des plus extraordinaires. L'image était double et les deux n'étaient pas semblables. Dans l'une, j'avais une tête de mort sur les genoux. La ressemblance de ma femme était telle que ma cousine, qui était à son lit de mort, jeta un cri de surprise et d'admiration en voyant l'image. Mes enfants s'écrièrent : « C'est maman ! »

BUGUET (*souriant*). — Si cette ressemblance existait, c'est l'effet du hasard. Quant à la tête de mort, c'est le pli du voile qui a produit confusément cet effet.

On voit — ce qui n'est guère à démontrer — qu'en 1875 il y avait, comme aujourd'hui, parmi les marchands de tableaux, des gens peu perspicaces...

Les héros de l'aventure évitèrent la gloire du martyr que leurs trop zélés défenseurs entrevoyaient pour eux et s'en tirèrent avec quelques mois de prison.

(A suivre.)

René TRINTZIUS.



Par une mise en scène mélodramatique, les deux compères mystifiaient le client. Firmann faisait quelques passes magnétiques devant le visage de Buguet qui se contorsionnait et hérissait sa chevelure d'un air inspiré.

trine disait modestement : « Spécialité de Résurrections ».

Le client entrant dans la boutique était aussitôt la proie d'une caissière, la maîtresse de Firmann. Elle avait des cheveux roux, des yeux d'ombre violette et une voix qui n'était qu'un souffle. C'était une parfaite introductrice aux mystères de l'au-delà. Avec quelle voix elle priait le client de verser vingt francs et de concentrer sa pensée sur le fantôme à évoquer dans un petit cabinet noir où tremblait une veilleuse !

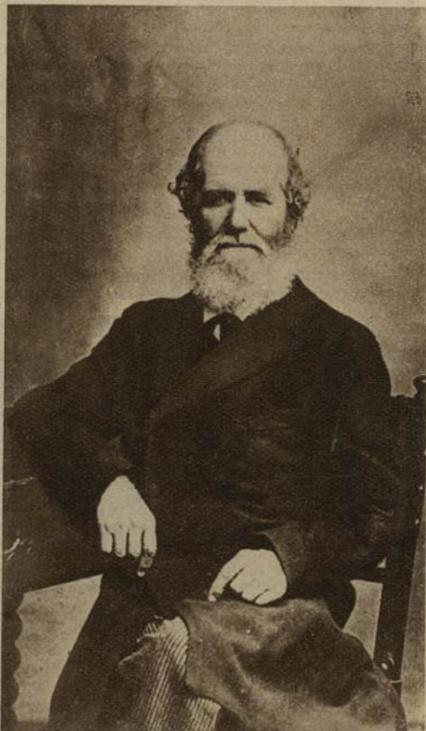
Alors Firmann intervenait. Il apparaissait dans un coin d'ombre entre deux rideaux. Il avait une longue tête qui eût pu figurer dans *Les Funérailles du comte d'Orgaz*. Il

poupées enveloppées de voiles. Il y avait, dans les coffres de Buguet, tous les types humains, découpés dans de vieilles photographies et collés sur des boules : têtes d'enfants, d'hommes et de femmes de tout genre et de toute nature. On appliquait sur la poupée à photographier une tête idoine, choisie d'après les indications de la caissière et l'on « surimpressionnait ». Le temps de tirer la photo et le mystère de l'au-delà s'était laissé pénétrer.

Fatalement, des « erreurs » devaient se produire. Les farceurs eurent-ils affaire à d'autres farceurs ? On ne sait trop. Les renseignements de la caissière manquèrent-ils de précision ? Des clients furent tout étonnés, ayant voulu évoquer leur nièce ou leur fiancée morte, de voir apparaître par exemple, le fantôme du sapeur de Thérèse !

Des plaintes furent déposées. Comme Leymarie croyait au spiritisme, il eut le souci de sauver la foi des truquages qui pouvaient la compromettre et poussa Buguet à tout avouer. Ce dernier raconta tout avec un luxe de détails où le fantasme qu'il était trouvait une sorte de plaisir d'auteur enfin apprécié. Il précisa que, lors de certaines séances, on avait entendu des musiques célestes et vu flotter des mains surnaturelles. C'était Firmann qui se chargeait de cette mise en scène. Il jouait d'ailleurs des rôles de spectres. Pour représenter un Inca, il se mettait à genoux, couvert d'un voile noir, et croquait des noix en roulant des yeux d'effroi.

Le plus drôle, c'est que, ayant voulu sauver la foi en dévoilant ses simulacres, les trois farceurs eurent contre eux tous les



Leymarie (ci-dessus), directeur de la « Revue spirite », avait hérité de la confiance que les fidèles avaient eue pour Kardec.

**QUEL QUE SOIT VOTRE AGE**, si vous avez une poitrine insuffisante et des saillies; si, au contraire elle est trop forte; si elle manque de fermeté et n'occupe pas sa place normale, vous pouvez en quelques jours y remédier et acquérir

**UNE JOLIE POITRINE**

Pour cela écrivez donc confidentiellement, en citant ce journal, à M<sup>me</sup> Mary BILLIMIN, 19, Rue Annociation, à PARIS, qui vous fera connaître gratuitement, sous enveloppe discrète, la Recette Merveilleuse et sans danger qu'elle a employée elle-même avec grand succès, pour obtenir une poitrine parfaite et idéalement belle.

**RIDES NEZ BRILLANTS**  
Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab<sup>ms</sup> PRIMUS, 67, rue Rochechouart, Paris.

**J'AI MAIGRI**  
de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuitement et discrètement ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M<sup>me</sup> BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

ÉCRIVEZ au professeur O. ROYNAM, qui vous enverra une étude graphologique de votre caractère. Joindre 2 fr. 50 pour frais. Prof. O. ROYNAM, serv. 356, 35, rue Madame, Paris (VI).

Vous qui avez difficultés d'affaires, d'argent, d'affection, de santé, consultez :

**M<sup>me</sup> PAULETTE D'ALTY**

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE

11, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris, Etoile 12-52

**ÊTES-VOUS NÉ sous une Mauvaise Etoile**

GRATUITEMENT

Le professeur OX offre de vous venir en aide et de vous révéler les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre siècle, vous guidera dans la vie, comme il le fait pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune. Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher. Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront troublantes, la précision de ses calculs, depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le professeur OX lui-même. Écrivez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse; joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres-poste pour les frais de rédaction.



Professeur OX, Service 257 U, 1, avenue Pilaudo, Asnières (Seine).

**Vente directe du fabricant aux particuliers** — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements Demandez de suite notre catalogue français gratuit. MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

**CONCOURS 1934**  
Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**  
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7

**ÉCOULEMENTS**  
**BLÉNNORRAGIE - CYSTITÉ - PROSTATITE**  
guéris radicalement et rapidement par **PAGÉOL**

le plus puissant antiseptique urinaire; évite toutes complications, supprime la douleur. (Communication à l'Académie de Médecine) CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et ttes pharm<sup>ies</sup>. La boîte 16 fr., l<sup>re</sup> 16 50. La triple boîte, l<sup>re</sup> 36.20

**UNE BIENFAITRICE** dont vous prendrez plaisir à lire la curieuse et originale histoire, a fait vœu d'envoyer gratuitement sa merveilleuse Recette pour maigrir sans avaler de drogues; recette qui donne des résultats étonnants visibles dès le 5<sup>e</sup> jour. Si donc vous désirez

**MAIGRIR EN SECRET**  
Pour devenir mince, élégante, distinguée, pour rajeunir votre visage et votre allure, ou simplement pour mieux vous porter et travailler sans fatigue, écrivez, en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, Boul. Aug-Blanqui, à Paris, qui vous enverra gratuitement, sous enveloppe fermée ordinaire, son intéressante histoire, ainsi que sa miraculeuse Recette. Écrivez-lui aujourd'hui même.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. FAX, Marseille.

15 fr. Le 100 adr. et gr. grains 2 sexes. Ecr. LABO-RATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

**SEINS LA PARURE DE LA FEMME**  
Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues par procédé nouveau, usage externe, notice gratuite. M<sup>me</sup> W. HUMBERT, 67, rue Rochechouart, Paris.

**AVIS**  
**Le Détective ASHELBE** reçoit tous les jours de 4 à 7 heures. 34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

**16<sup>frs</sup> À CRÉDIT**  
par mois avec premier versement de 35 frs vous recevez une

MONTRE-BRACELET pour dame, en plaqué or laminé, caouche d'or 18 carats inaltérable, forme très élégante (même usage qu'une montre or de 800 frs). Garantie 10 ans. Mouvement de précision 10 rubis, soigneusement réglé. Prix 195 frs. Envoi contre remboursement de 35 frs. (= 1<sup>er</sup> versement), reste en 10 mensualités de 16 frs.

Pour 20 frs. par mois seulement, une MONTRE-BRACELET pour Dame OR véritable 18 carats, mouvement de précision, qualité extra, 10 rubis, soigneusement réglé. Garantie 10 ans. Envoi contre remboursement de 50 frs. (= 1<sup>er</sup> versement), reste en 12 mensualités de 20 frs.

MONTRE-BRACELET pour homme, en plaqué or laminé, 10 ans de garantie. Mouvement de précision ancre, 15 rubis. Modèle très moderne 1<sup>er</sup> versement 40 frs., reste en 10 mensualités de 21 frs. Même montre en CHROME, inaltérable. 1<sup>er</sup> versement 30 frs., reste en 10 mensualités de 18 frs.

En cas de non-convenance, nous remboursons l'argent. Sur demande, la montre est envoyée à l'essai pendant 4 jours, pour démontrer les grands avantages de notre offre.

Tous bijoux, à crédit et au comptant, en or et en platine avec BRILLANTS véritables. Regues en or avec 1 brillant depuis 300 frs.

« LA MONTRE PRÉCISE », Alex PILLER, 32, r. Schweighäuser, Strasbourg, N° 351 (Bas-Rhin).

**NOTRE PRIME** TRES BELLE GARNITURE DE CHEMINÉE taillée dans un marbre 1<sup>er</sup> choix 2 couleurs, mouvement de précision garanti 5 ans. Pendant 15 jours seulement, ces 3 pièces seront cédées à nos lecteurs au prix exceptionnel de **45<sup>frs</sup>**

AUCUN PAIEMENT D'AVANCE  
Tout est payable à la réception et après complète satisfaction. Etant donné son prix exceptionnel, il ne sera accordé qu'une seule prime par lecteur avec interdiction de l'utiliser pour en faire du commerce. Pour bénéficier de cette offre, découpez le présent bon et adressez-le aujourd'hui même, en indiquant la gare destinataire, à : PRIMA, 25, rue de Douai, PARIS (près place Clichy). 734

*prodigieux!*

Pour **1 JOUR** Pour **1 MOIS**  
la même "Expandit" **140<sup>f</sup>** (long. 60%)  
**INNOVATION** 104, Champs-Élysées

**HISTOIRE VRAIE D'UN PRIX DE BEAUTÉ**

PAR RAYMONDE ALLAIN (MISS FRANCE 1928) PRÉFACE DE TRISTAN BERNARD  
Un volume : 10 fr.

**nrf**  
FRANK HARRIS  
**MA VIE ET MES AMOURS**  
Les mémoires les plus hardis depuis Casanova  
Un volume : 15 fr.

**MARCEL AYMÉ**  
**LA JUMENT VERTE**  
ROMAN  
Un éclat de rire à chaque page  
les jeux et les gestes de l'amour au village : santé - cynisme - joie  
Un roman : 15 fr.

**Démon** et **Dément** Le document le plus émouvant de **LOUIS ROUBAUD**  
Un volume : 15 fr.

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

6<sup>e</sup> Année - N° 247

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

20 Juillet 1933

# DÉTECTIVE

## Au bout de l'espoir



**Avec angoisse, une maman relit la dernière lettre qu'elle reçut du bagne : «...Nous sommes à bout de courage et d'espoir». Depuis, jouant leur va-tout, Nourric et Duquesne ont tenté la "cavale".**

(Lire, page 3, l'émouvant reportage de notre collaborateur Marcel Montarron.)

AU SOMMAIRE { La route de l'évasion, par Henri Danjou. — Le refuge de la mort, par Emmanuel Car. — Le mystère de l'X, par Marcel Conversy. —  
DE CE NUMÉRO { La triple croix, par Jacques Sarrat. — La bourse aux mendiants, par Pierre Argillet. — Procès bizarres et comiques, par René Trintzius.